



La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique



**La Banque
Laurentienne** prend
de l'expansion en région
page A11

FrancoFolies :
cinq questions pour
Patrick Norman
page C3

1 3 4 6 MONTRÉAL, JEUDI 27 JUILLET 2000 • 116^e ANNÉE, NO 273, 64 PAGES, 4 CAHIERS • 60 ¢ TAXES EN SUS / EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC, HULL-OTTAWA 70 ¢

« Impossible de s'arrêter »

Le commandant du Concorde a tenté d'atteindre l'aéroport du Bourget

d'après AFP et AP
PARIS

Le moteur numéro deux du Concorde, situé à l'intérieur de l'aile gauche de l'appareil qui s'est écrasé près de Paris, faisait hier figure de principal suspect, au lendemain de la catastrophe.

Ce moteur a pris feu quelques secondes après que l'appareil eut entamé son décollage de l'aéroport de Roissy, comme en témoigne la « boîte noire » contenant l'enregistrement de la conversation entre l'équipage et la tour de contrôle. Ce même moteur avait fait l'objet d'une réparation juste avant le décollage, selon Air France.

Hier matin, le premier procureur adjoint du Tribunal de grande instance de Pontoise, Elisabeth Senot, chargée de l'information judiciaire, a révélé l'existence de la panne du moteur 2, en citant longuement la conversation entre la tour de contrôle et les pilotes.

« Il y a une autorisation de décollage qui est donnée à un temps zéro par la tour de contrôle. Cinquante-six secondes après, elle signale à l'appareil qu'il y a du feu à l'arrière de cet appareil. Le commandant de bord ou l'équipage répond : *panne de moteur numéro deux* ».

« À partir de là, semble-t-il, les flammes sont extrêmement importantes puisque (le feu) est à nouveau signalé par la tour de contrôle et l'équipage répond qu'il n'est plus en capacité de s'arrêter », a-t-elle rapporté.

L'avion décolle « et le commandant de bord, j'imagine, ou le copilote, indique que l'avion se dirige vers le Bourget, c'est-à-dire qu'il va effectuer une demi-boucle plutôt que de revenir complètement sur la piste ».

C'est au cours de cette manœuvre, d'après la magistrate, que l'appareil s'est écrasé sur l'hôtel Hôtelissimo à Gonesse, faisant 109 morts à bord et quatre au sol.

Voir **IMPOSSIBLE** en A2

■ **Autres informations, A3 à A5**



PHOTO AP

Scène de catastrophe au lendemain de l'écrasement du Concorde près de Paris. Des secouristes, pompiers et enquêteurs fouillent les débris à la recherche des corps des personnes tuées dans l'accident.

Ils ont survécu par miracle

Alice a sauté par la fenêtre de sa chambre et a couru, couru

d'après AP et AFP
PARIS

Une étudiante britannique de 21 ans, qui se trouvait dans l'hôtel touché mardi par le Concorde près de Paris, a échappé à la mort en sautant par la fenêtre de sa chambre, au milieu des flammes et dans une chaleur étouffante.

Alice Brookings attendait, en fait, un groupe de 44 adolescents, membres d'une fanfare du Suffolk, qui devaient arriver une heure plus tôt à l'Hôtelissimo de Gonesse, mais dont le bus

était heureusement resté bloqué dans le trafic.

Pour leur part, 45 touristes polonais en ont été quittes pour une immense frayeur : lorsqu'ils sont revenus à Gonesse d'un tour guidé à Paris, ils ont trouvé leur hôtel en ruine, leurs bagages et passeports brûlés, mais ils étaient sains et saufs, contrairement aux 113 personnes tuées lors de l'écrasement du Concorde d'Air France.

Alice Brookings venait tout juste d'arriver à l'Hôtelissimo, près de l'aéroport parisien de Roissy, et était au téléphone avec sa soeur,

lorsque le Concorde s'est écrasé sur l'annexe de l'hôtel.

« J'étais en train de discuter avec ma soeur au téléphone quand nous avons toutes deux entendu un énorme bang. Ma chambre a été violemment secouée. J'ai laissé tomber le téléphone et j'ai couru vers la porte, mais le plancher était couvert de flammes. Il y avait une fumée épaisse, grise, étouffante partout et il faisait aussi chaud que dans un four », se souvient

Voir **ILS ONT SURVÉCU** en A2

Sur le pont Latraverse...

Les douzièmes FrancoFolies s'ouvrent ce soir à la PdA

DANIEL LEMAY

Si Guy Latraverse était ingénieur, il construirait des ponts. Guy Latraverse est producteur, mais il n'en construit pas moins des ponts. Des ponts entre les artistes, entre la télévision et la scène, entre les générations. Il entretient aussi lui-même ce grand, très grand pont (suspendu) entre la France et le Québec, qu'empruntent depuis 40 ans les plus grands noms de la chanson. Les nôtres et ceux de là-bas.

Depuis douze ans, sur le pont Latraverse, une voie spéciale est réservée aux artistes des FrancoFolies, cette « grande fête de la chanson » qui s'ouvre ce soir à la Place des Arts et autour : 10 jours de festivités, 20 séries, 200 spectacles, 1000 artistes de tous les coins de l'espace francophone.

Voici donc les douzièmes FrancoFolies montréalaises. Guy Latraverse, à titre de vice-président et responsable de la programmation en salles, est là depuis les débuts : une quinzaine de spectacles au Saint-Denis à l'automne 1989. Des débuts humbles, certes, mais plusieurs se souviennent encore du premier « jumelage » : Jacques Higelin et Michel Pagliaro. « Les FrancoFolies, dit-il, ce n'est pas des téléphones et des fax de 9 à 5. Ça part toujours d'une idée, d'un concept. La minute où tu as le flash de mettre Higelin avec Pag,

Voir **SUR LE PONT** en A2

■ **Les FrancFolies en C3 et C5**



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Guy Latraverse

L'infidélité masculine ne cesse de croître... après 18 ans de mariage

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Les risques qu'un homme marié commette une infidélité augmentent sensiblement à compter de la dix-huitième année d'un mariage. Par contre, les risques qu'une femme ait des relations sexuelles avec un autre partenaire que son mari ne cessent de diminuer tout au long de l'union.

Ces constatations ressortent d'une étude sur l'infidélité conjugale menée par un sociologue américain et récemment publiée dans une revue spécialisée. (1) Professeur au Wagner College, à New York, Chien Liu a développé une théorie visant à expliquer l'évolution de la vie sexuelle des gens mariés. Cette théorie est basée sur une approche économique, notamment sur les travaux de Gary Becker, prix Nobel d'économie en 1992.

Selon M. Liu, le comportement sexuel des gens mariés peut s'expliquer par la théorie du choix rationnel. « Les gens pensent que le comportement sexuel est plutôt émotif que rationnel. Mais comme scientifiques, nous croyons que tous les types de comportements peuvent être expliqués, jusqu'à un certain point, par la rationalité », a

dit le sociologue au cours d'une entrevue accordée à *La Presse*.

Selon la théorie du choix rationnel, la désirabilité d'un bien diminue à mesure que sa consommation augmente. C'est ce que les économistes appellent l'utilité marginale décroissante. Chien Liu note qu'au début d'une relation de couple, les conjoints ont fréquemment des

Voir **L'INFIDÉLITÉ** en A2

Rubriques

Arts et spectacles .. C1 à C11	Loteries A2 et B8
- horaire télévision C4	Mots croisés C19 et S10
- horaire spectacle C4	Mot mystère C19
Bandes dessinées C19	Petites annonces C14
Bridge C16	- immobilier C14
Décès C18	- marchandise C14 et C15
Économie A11 à A19	- emplois C15
Éditorial B2	- automobile C15 et C16
Êtes-vous observateur? .. C14	- affaires A12
Feuilleton C19	Politique C20
Horoscope C17	Quoi faire C12
Le monde B1 et B3	

MÉTÉO



Averses isolées
Max. 27, min. 18
cahier Sports,
page 16



<http://lapresse.infinet>

Suites de la une

« Impossible de s'arrêter »

IMPOSSIBLE / Suite de la page A1

D'après une source judiciaire, ce sont les deux boîtes noires du Concorde, celle contenant l'enregistrement des conversations et celle renfermant les paramètres techniques du vol, qui ont confirmé que le moteur N2 était en panne au décollage.

Déjà, à l'arrivée du Concorde en provenance de New York, lundi, Air France avait constaté que la « reverse » (inverseur de poussée) de son moteur 2 était « inopérante ». Ce mécanisme, disposé à la sortie du réacteur, est utilisé pour le freinage au sol, tant à l'atterrissage, que pour arrêter, si nécessaire, la procédure du décollage.

« L'avion, ajoute Air France, pouvait néanmoins repartir sans réparation, en tolérance technique autorisée par le constructeur. Cela a été proposé au commandant de bord. Compte tenu de la charge (avion complet), ce

dernier a toutefois demandé le remplacement de la pièce. La pièce a été immédiatement prélevée sur un Concorde de réserve. La réparation a été effectuée en 30 minutes. »

Cette intervention, conjuguée à l'arrivée tardive de bagages, a retardé le départ d'une heure et six minutes. L'avion quittait son point de stationnement à 16 h 31 pour le décollage. À 16 h 44, il s'écrasait.

Toutefois, le directeur général de l'aviation civile, Pierre Graf, et le ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot, ont mis en garde contre toute interprétation prématurée. « En l'état actuel, il est absolument impossible de dire si cela a un rapport quelconque avec l'accident », a commenté Air France.

Pour le responsable de l'aviation civile aussi, cette panne n'était pas « substantielle ». Décrypter les boîtes noires ne suffit pas, dit-il, il faut encore les interpréter, ce qui ne devrait pas être fait avant ce soir. À ses yeux donc, les propos de Mme Senot « n'engagent qu'elle ».

« Laissons les enquêteurs travailler », a-t-il insisté, en ajoutant qu'il « y aura peut-être des différences notables entre ce qui a été dit par Mme Senot et la réalité ».

Le Concorde, qui totalisait « près de 12 000 heures de vol », avait subi « une grande visite terminée le 30 septembre 1999 » et des « contrôles réglementaires » les 28 avril et 21 juillet. Il avait depuis effectué deux rotations Paris-New York après ce dernier contrôle. Les vols des Concorde d'Air France sont suspendus en attendant les premiers résultats de l'enquête. British Airways, la seule autre compagnie à exploiter le Concorde, a choisi de reprendre ses vols dès hier.

Le bilan est d'au moins 113 morts, selon la préfecture du Val-d'Oise : une Française, deux Polonaises et une Mauricienne dans l'hôtel, et les 109 personnes à bord de l'appareil, dont les neuf membres d'équipage français. Parmi les cent passagers se trouvaient un Américain et un groupe de 96 Al-

lemands, deux Danois et un Autrichien (49 hommes, 47 femmes et trois enfants).

Cent cinq corps ont été dégagés hier après-midi et évacués vers l'institut médico-légal de Paris pour l'identification, qui s'annonce difficile, mais d'autres victimes pourraient se trouver encore dans l'Hôtelissimo.

Les premières familles des victimes, en majorité allemandes, ont commencé à arriver hier à l'aéroport de Roissy où une cellule d'accueil et de soutien psychologique a été mise en place. Le président Jacques Chirac et son épouse Bernadette ont participé, en présence des familles, hier après-midi à Gonesse, à une cérémonie oecuménique à la mémoire des victimes.

Lors d'un service religieux à Hanovre hier matin, le chancelier allemand Gerhard Schröder a exprimé sa profonde « compassion » envers leurs familles. « L'Allemagne est sonnée, choquée », a-t-il dit.

Ils ont survécu par miracle

ILS ONT SURVÉCU / Suite de la page A1

Alice, qui était en France pour un travail temporaire avec l'agence de voyages Club Europe.

L'étudiante demande alors en criant au réceptionniste ce qu'elle doit faire, ce dernier lui conseille de sauter par la fenêtre, elle le fait « sans réfléchir ». « J'ai sauté, tout simplement, et j'ai couru, couru, couru, aussi loin de l'hôtel que j'ai pu. Ce n'est que

quand j'ai atteint la route principale, et que j'ai vu le cortège d'ambulances et de voitures de pompiers fonçant vers moi que j'ai commencé à comprendre ce qui s'était passé. C'est alors que j'ai appris que l'explosion était due à un Concorde qui s'était écrasé sur mon hôtel. »

Alice, dont la mère est française et qui était en France pour servir de guide à une fanfare de jeunes Britanniques, s'en est tirée avec quelques brûlures à la main. « Je n'arrive pas à croire à toute la chance que j'ai

eue », poursuit-elle, évoquant le fait d'avoir été installée dans une chambre au premier étage, et à l'avant de l'hôtel — alors que c'est une annexe de l'établissement qui a été frappée par le Concorde —, et d'avoir peu avant la catastrophe ouvert sa fenêtre, ce qui lui a fait gagner de précieuses secondes. « Je n'arrête pas de me dire, encore et encore : je suis vivante, je suis vivante, je suis vivante. »

Pour leur part, les 45 touristes polonais ont passé la nuit dans un hôtel parisien aux frais d'Air France qui leur a également pro-

posé de l'argent pour acheter des vêtements et des produits de première nécessité. Certains se sont rendus au consulat de Pologne à Paris tôt hier matin pour demander de nouveaux passeports.

« Nous ne savions absolument pas ce qui venait de se passer », a déclaré Maciej Kuznik, le guide du groupe. Tout d'un coup, nous avons vu toutes les routes bloquées et nous avons appris que notre hôtel avait complètement brûlé. Nous sommes encore sous le choc et nous sommes très fatigués. »

L'infidélité masculine ne cesse de croître... après 18 ans de mariage

L'INFIDÉLITÉ / Suite de la page A1

relations sexuelles. Or, cette fréquence même finirait par entraîner une moindre désirabilité, d'où inévitablement une diminution de la fréquence des relations.

En soi, cette décroissance de l'utilité des relations sexuelles à l'intérieur du mariage ne suffit pas à pousser un conjoint à l'infidélité. Le mariage apporte en effet bien d'autres avantages à chaque conjoint, de sorte que son utilité globale peut demeurer supérieure aux avantages sexuels qu'apporterait une relation extraconjugale. De plus, le mariage produit des bénéfices à long terme, qui s'accumulent à mesure que les conjoints se connaissent mieux, un phénomène qui compense, en partie, l'utilité marginale décroissante des relations sexuelles.

(Vous ne pensiez pas que votre vif intérêt pour l'infidélité conjugale vous plongerait ainsi dans les arcanes de la science économique, n'est-ce pas ? Allez, encore un effort !)

Les premières années d'un mariage sont particulièrement importantes pour l'homme, puisque l'union lui permet, en plus de satisfaire ses besoins sexuels, de combler des besoins relationnels (empathie, amitié) qu'il a autrement tendance à négliger au profit de sa vie professionnelle. À mesure que le temps passe, l'utilité de cet aspect relationnel décroît, tout comme celle des relations sexuelles. D'où la probabilité de plus en plus grande qu'à un moment donné, l'homme soit prêt à risquer son mariage pour trouver ailleurs une utilité sexuelle plus grande.

La femme investissant moins dans l'aspect relationnel du mariage (parce qu'elle en est moins dépendante à cet égard, avance M. Liu), et attachant généralement moins d'importance à l'aspect sexuel de la relation, l'utilité marginale du mariage diminue moins rapidement pour elle. D'où l'attrait moindre d'une relation extraconjugale.

À partir de cette théorie, Chien Liu a analysé les données d'une enquête réalisée auprès de 1300 adultes américains mariés, et portant notamment sur leur vie sexuelle. Ces données, soutient-il, confirment son explication économique de l'infidélité. Selon ses calculs, les probabilités qu'un homme ou qu'une femme marié(e) soit infidèle évoluent différemment au cours de leur vie commune. Le risque qu'une femme soit infidèle diminue tout le long de l'union, tandis que pour l'homme, il arrête de diminuer (en moyenne) après 17,6 ans de mariage, point de rupture où l'utilité marginale d'une relation extraconjugale dépasse celle du mariage. Dès lors, les risques d'infidélité masculine ne cessent de croître, au moins jusqu'au trentième anniversaire de mariage du couple.

Ces résultats indiquent que « comme institution sociale permettant de canaliser les relations sexuelles, le mariage souffre d'une faille intrinsèque qui met en péril la stabilité maritale », soutient M. Liu. C'est-à-dire qu'inévitablement, quelles que soient les caractéristiques des individus en cause, l'utilité marginale de la sexualité matrimoniale va en diminuant avec le temps. Ce « défaut de fabrication » porte de plus en plus à conséquence de nos jours, alors que le mariage n'est plus la seule institution apte à satisfaire les besoins de subsistance, de support et de santé des individus, comme c'était le cas dans les sociétés traditionnelles. « Par conséquent, conclut le sociologue, la qualité décroissante de la sexualité matrimoniale n'est sans doute pas compensée autant qu'elle l'était autrefois. Cela implique la possibilité que de plus en plus d'hommes et de femmes mariées entretiennent des relations extraconjugales pour satisfaire leurs besoins sexuels. »

(1) Chien Liu, « A Theory of Marital Sexual Life », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 62, no. 2, mai 2000.

Sur le pont Latraverse...

SUR LE PONT / Suite de la page A1

le show vient de commencer. » Le reste, selon le doyen du showbiz, est détermination, mise en confiance et beaucoup de chance.

Et Guy Latraverse d'expliquer que les FrancoFolies de Montréal sont un peu condamnées à l'inventivité, à la création de concepts, de rencontres. « Les artistes québécois ne sont pas assez nombreux pour nous alimenter en nouveaux spectacles solo. Les spectacles neufs, ils les gardent pour eux (lire : pour leur tournée). Il faut donc se rabattre sur des idées de spectacles d'ouverture et de clôture, de *Salut* et de *Carte blanche*. »

Prenez le spectacle d'ouverture de ce soir. Latraverse voulait une rencontre entre trois générations d'auteurs-compositeurs-interprètes québécois. Il convainc d'abord Jean-Pierre Ferland d'assumer le rôle de papy. Restait à trouver un jeune et un « juste milieu », quadra- ou quinquagénaire. Latraverse a sa courte liste. Mais voilà : Untel aimerait bien, mais ne peut annuler ses engagements ; celui-là aime l'idée, mais pas question de monter sur la même scène que ce tiers qu'il ne peut blairer... Finalement, ce sera Ferland, Rivard et Bélanger. Rencontre totale, selon Guy Latraverse : « La folie de Ferland, l'esprit de Bélanger et les flammèches de Rivard ». Et « parce qu'ils sont assez grands », ils ont travaillé sans metteur en scène. On a hâte !

Le samedi 5 août, les Franco se termineront avec *Salut, Gerry !*, un hommage au défunt Gerry Boulet, avec son fils Justin, Nannette Workman, Laurence Jalbert, Dan Bigras et Éric Lapointe (qui présente par ailleurs sa *Carte blanche* jeudi prochain à Maisonneuve). « Le monde va tomber à terre », promet Latraverse qui a vu le budget de *Salut, Gerry !* passer de 70 000 \$ à 400 000 \$, grâce à la Télévision de Radio-Canada : « Imagine : on a un vrai décor ! » Si les entreprises locales recèlent mille embûches, imaginez un peu *dealer* avec la France et les Français, des « clients » parfois difficiles, même pour un vétéran comme Guy Latraverse qui les pratique depuis 40 ans. « Les Français ont leurs façons de faire, très différentes des nôtres à certains égards. D'abord le marché n'est pas le même. Là-bas, la scène n'existe pas s'il n'y a pas un disque. Le dis-

que sort, avec l'appui de la télévision où les artistes se produisent pour presque rien : l'impact télé leur suffit. Un demi-million de disques vendus, ce n'est pas rare ; ici, c'est l'exception. Et les chanteurs français touchent des droits d'auteur de beaucoup supérieurs à ce que nous connaissons ici. Ils deviennent riches vite... » Et exigeants. Des chanteuses comme Axelle Red et Patricia Kaas (demain et samedi à la PdA) ont des fiches techniques qui font dans les quatre pages : élaboré, coûteux, souvent compliqué.

Mais les FrancoFolies ne sont à la merci de personne parce que, pour la majorité des chanteurs français, elles représentent la seule vitrine possible au Québec. « Sauf quatre ou cinq superstars — Aznavour, Cabrel, Sardou, Lama — un producteur privé ne peut se permettre de faire venir des artistes français pour un soir ou deux ; l'ampleur des cachets, les exigences logistiques et techniques font que c'est une impossibilité financière. David Hallyday, par exemple, ne serait jamais venu à Montréal sans les FrancoFolies. » Surtout que le fils de « Djeuni » (au Spectrum dimanche soir) est présenté à « prix francofou » (12,50 \$). Développement de marché... Le même soir, les billets pour Bernard Lavilliers vont de 22,50 \$ à 33,50 \$.

Et se vendent bien. Comme ceux des Rita Mitsouko (29,50 \$), la belle surprise de cette année ; le tandem français affiche complet samedi au Métropolis et devrait faire de même pour la supplémentaire de dimanche à l'Olympia. Avec plus de 70 % de billets vendus — sur quelque 60 000 places disponibles —, les premières FrancoFolies du millénaire sont en avance sur leur ventes record de 1998, l'année où elles avaient été présentées en juin. Une case festivalière où Guy Latraverse aimerait bien les voir retourner... « Les Français décrochent en mai ou en juin : ils ferment boutique jusqu'en septembre. Il est difficile pour nous de leur demander de remonter une équipe pour un *one-shot deal* en août, où tout le monde est en vacances de toute façon. » Qu'à cela ne tienne, Guy Latraverse travaille déjà aux 13^e FrancoFolies. Il a déjà une « date » pour la *Carte blanche* à Bruno Pelletier et s'apprête à finaliser l'entente avec Alain Souchon. Il y a aussi ce Salut à... Non, ce n'est pas fait... Chose sûre : pour quelques années encore, y'aura encore un trafic francofou sur le pont Latraverse.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100
Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.
Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USP5003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **8-7-6**
à quatre chiffres : **6-8-2-8**
6/49: **2-3-25-37-39-40 Compl.46**
avec extra: **150017**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donateurs aux endroits suivants :
■ à Montréal : Centre des donateurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30 ;
■ à Magog : Les Galeries Orford, 1700, rue Sherbrooke, de 10 h 30 à 20 h. Objectif : 150 donateurs ;
■ à Varennes : Conseil de Ville de Varennes en collaboration avec la section Croix-Rouge de Varennes, Galeries Varennes, 2020, boul. René-Gauthier, de 13 h à 20 h 30 ;
■ à Saint-Canut : Camping Donald, salle des loisirs, 13 519, rang Saint-Simon, de 14 h à 20 h ;
■ à Cowansville : Maire de Cowansville, le Domaine du Parc, 175, rue Principale, de 13 h à 20 h 30.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Bilan de Farnborough

■ Plusieurs entreprises québécoises ont annoncé l'obtention de contrats et des investissements importants cette semaine dans le cadre du Salon aéronautique de Farnborough, en banlieue de Londres, qui permettront la création d'emplois hautement spécialisés. Notre envoyée spéciale Sophie Cousineau fera demain le bilan d'une semaine chargée et assombrie par l'écrasement d'un Concorde.

QUESTION DU JOUR

Service Liaison
Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>
La Ville de Montréal a consenti un congé de taxes de cinq ans aux Ailes de la Mode (1,5 million) qui occupera quatre niveaux de l'édifice Eaton, rue Ste-Catherine. Êtes-vous d'accord avec ce dégrèvement de taxes ?

Selon vous, Jacques Villeneuve a-t-il pris la bonne décision en choisissant de demeurer au sein de l'écurie BAR—Honda pour les trois prochaines années ?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 73 %
Non: 27 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Actualités



PHOTO AP

Le pilote du Concorde qui s'est écrasé à Gonesse, Christian Marty, 54 ans, était aussi un sportif de haut niveau. En 1982 (notre photo d'archives), il avait effectué la traversée de l'Atlantique en planche à voile, entre Dakar (Sénégal) et Kourou (Guyane Française), en 37 jours.

Les Gonessiens louangent le pilote du Concorde malgré leur colère

ANGELA DOLAND
AP, GONESSE, France

Au lendemain du drame du Concorde d'Air France, de nombreux habitants de Gonesse ayant assisté à la catastrophe ont rendu hier un hommage unanime au pilote du supersonique qui a tout fait pour éviter que l'appareil ne s'écrase en centre-ville. En revanche, la colère était grande contre l'augmentation du trafic aérien.

Le père Claude Porcheron, prêtre de l'église Saint-Pierre Saint-Paul, pense que le commandant de bord est bien un héros pour avoir fait une manoeuvre désespérée afin de sauver des vies. « Je suis ému de penser qu'un homme puisse donner sa vie entièrement pour les autres. C'est le plus beau geste qu'il ait pu faire », confie-t-il les larmes aux yeux.

Fatima Nekachtale, une résidente qui travaille dans un restaurant de Roissy, est d'accord. « Leurs vies étaient en danger et (le pilote) a quand même pensé aux autres. Il fallait le faire », dit cette femme de 35 ans.

Pour le maire Jean-Pierre Blazy, « il est clair, d'après les témoins (...), qu'au dernier moment, lorsque l'avion s'apprêtait à

survoler l'hôpital et la ville, le pilote a dirigé l'appareil vers les champs ». D'autres concitoyens ont également salué la mémoire du commandant de bord qui a épargné à cette ville de 23 000 habitants du Val d'Oise une catastrophe encore plus grande. « Nous avons évité une catastrophe grâce à la présence d'esprit du pilote », a ajouté M. Blazy.

Par chance, l'Hotelissimo, l'établissement détruit dans la catastrophe, était presque vide car un groupe de 65 jeunes Britanniques devait arriver dans la soirée. De plus, 45 touristes polonais, déjà inscrits à l'hôtel, étaient en train de visiter Paris. A leur retour, ils ont vu leurs chambres réduites en cendres. Parmi les quatre victimes au sol figuraient deux Polonaises

travaillant à l'Hotelissimo.

Mais au-delà du soulagement teinté de tristesse se dessinait également la colère des riverains, excédés par l'accroissement du trafic aérien. « On habite à 500 mètres du lieu de l'écrasement. C'est vrai que pour nous, c'est un cauchemar », confie Laurent Vadel, un enseignant âgé de 29 ans. Sa femme Sonia, 29 ans également, renchérit : « Ça s'est passé à côté de chez nous. On ne peut pas être insensible ».

« On se demande maintenant quel niveau de morts il faudra atteindre pour que le gouvernement prenne effectivement la décision de construire un nouvel aéroport en zone non sensible », s'est indigné sur France-Info Claude Carpentier, président de l'Association de défense du Val-d'Oise contre les nuisances aériennes.

Sur ce point, le ministre des Transports Jean-Claude Gayssot a annoncé dans la matinée que la décision de réaliser un troisième grand aéroport « devrait être prise avant la fin de l'été ». Si la décision est prise, a-t-il ajouté, il faudra choisir le site en tenant compte des nuisances et du survol d'agglomérations.

Christian Marty, un passionné d'aviation

MARTINE VERON
AFP, PARIS

Christian Marty, le pilote du Concorde d'Air France qui s'est écrasé mardi près de Paris, était un sportif accompli qui aimait autant les airs que la mer et qui avait traversé l'Atlantique en planche à voile en 1982.

Pilote professionnel depuis 1967, cet homme de 54 ans, marié et père de deux enfants, a partagé sa vie entre son métier et les sports qu'il affectionnait.

« Christian faisait l'unanimité parmi les pilotes », rapporte Gérard Feldzer, président de l'aéroclub de France, et « il avait un grand respect pour le personnel navigant ». Il était « d'une gentillesse exemplaire », témoignent ses amis de l'aéroclub.

Christian Marty était né à Paris en 1945 et entré chez Air France en 1968. Pilote de ligne depuis 1976, il était devenu commandant de bord sur Boeing 727 en 1983,

puis en 1988 sur Airbus A320, et en 1993 sur Airbus A340.

Il était instructeur quand il a pris les commandes du Concorde pour la première fois l'été dernier.

Il partageait son temps de loisirs entre le sport automobile, le vélo-cross, le ski et le delta-plane, raconte Gérard Feldzer.

Le 26 février 1982, Christian Marty était l'un des premiers vélipanchistes à traverser l'Atlantique. Il avait

passé 37 jours seul en mer pour relier la côte du Sénégal à Kourou (Guyane française), sans avoir jamais recouru au navire d'assistance.

Mais auparavant, tout en poursuivant sa carrière dans les airs, il avait réussi de nombreuses traversées en planche à voile,

notamment dans les Caraïbes. C'est lui qui avait réalisé la première liaison continent-Corse.

Son co-pilote, Jean Marcot, âgé de 50 ans, avait lui aussi une grande expérience du Concorde puisqu'il volait sur cet appareil depuis 12 ans, rapporte Gérard Feldzer.

Jean Marcot, qui n'était pas suffisamment âgé pour passer commandant de bord du supersonique, « préférerait rester sur le Concorde plutôt que d'être commandant de bord sur un autre avion », dit le président de l'aéroclub de France.

Christian Marty et Jean Marcot faisaient partie des 11 équipes aux commandes du supersonique, indique Jean-Charles Corbet, président du bureau Air France du SNPL (syndicat national des pilotes de ligne).

« Nous sommes tous très traumatisés à Air France », a affirmé M. Corbet. Les navigants sont une grande famille, c'est le premier accident à Air France depuis trente ans. Cela marque ».

Réactions dans les journaux européens

En France

■ L'accident du Concorde mardi à Gonesse (Val-d'Oise) qui a fait 113 morts laisse les éditorialistes de la presse nationale et régionale stupéfaits, incrédules devant l'incroyable chute d'une légende. Sous le titre sobre « Concorde s'écrase à Roissy : 113 morts », *Le Figaro* consacre pas moins de six pages au grand oiseau blanc : « Pour la France, c'est un jour de deuil à double titre. Restera le mythe d'un bel oiseau blanc », écrit Jean-René Van der Plaetsen. Gérard Dupuy dans *Libération* dit du Concorde : « Non seulement il incarne une certaine idée de la France qui gagne (...) mais surtout il symbolise la modernité triomphante (...) ». *Le Parisien* et *France-Soir* titrent tous les deux sur « La tragédie » du Concorde tandis que *La Tribune* note en « une » que « La légende supersonique se fracasse à Roissy ».

d'après AP

En Allemagne

■ La presse allemande aujourd'hui est assez partagée entre émotion et interrogations. « L'Enfer du Concorde », titre en rouge le quotidien populaire *Bild*, avec deux photos en une de l'avion et de l'hôtel en feu. Mardi, le journal bavaois du soir *Bayerische Abendzeitung* évoquait en « l'horrible fin du voyage » des victimes qui s'apprêtaient à partir en croisière. « Ce sont souvent des petites choses qui provoquent des catastrophes. Or ces petites choses sont souvent oubliées à l'inspection », écrit le *Hannoversche Zeitung*. « La catastrophe du Concorde n'est pas la fin du Titanic, souligne cependant le quotidien *Die Welt*. « Le Concorde a volé pendant un quart de siècle sur des milliers de kilomètres sans accident », et rendait bien des services.

d'après AFP

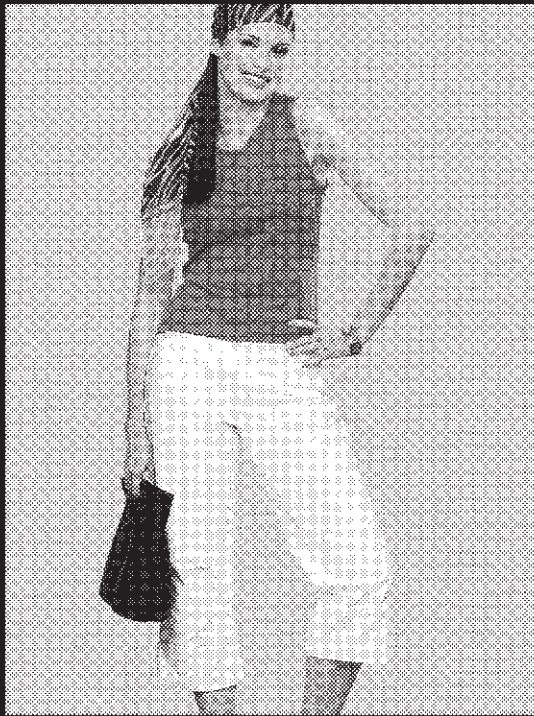
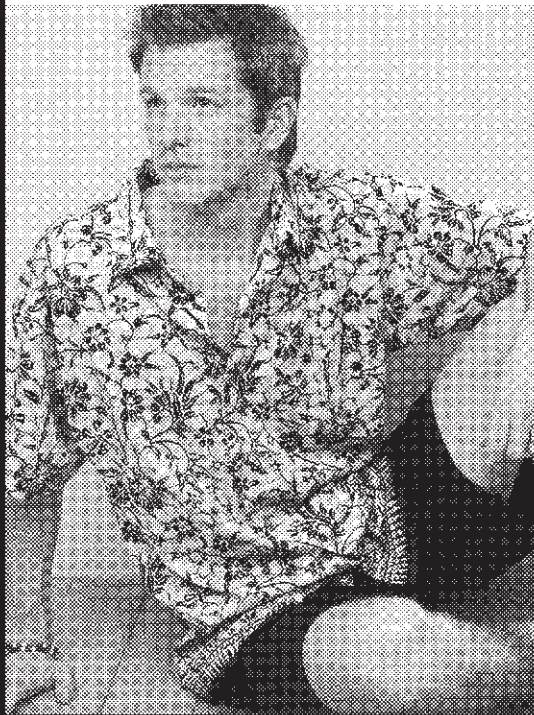
En Grande-Bretagne

■ Dans les quotidiens britanniques, nombre d'éditorialistes mettent l'accent sur la fin d'un rêve partagé par la France et la Grande-Bretagne. « Les dernières secondes du Concorde », titre le *Daily Telegraph* sous une photo de l'avion supersonique en flamme. « Les flammes du désastre », renchérit le *Daily Mail* tandis que *The Independent* fait sa une sur « les dernières secondes du vol 4590 ».

Dans son éditorial, le *Telegraph* insiste sur « l'histoire extraordinaire du Concorde : « L'avion au nez recourbé est passé du désastre économique au succès commercial avec un record de sécurité inégalé. Alors que Russes et Américains ont échoué dans leur tentative de mettre en place un service aérien supersonique régulier, l'équipe British Airways/Air France a accompli un succès qui ne sera vraisemblablement jamais égalé ».

d'après AP

JUSQU'À
50%
DE RÉDUCTION



20%
ADDITIONNEL

SUR LES ARTICLES DÉJÀ RÉDUITS AU RAYON ENFANT
À Brossard et Ste-Foy seulement



AILES
LES AILES DE LA MODE

Je me fais plaisir

287256



Un Concorde s'écrase

Recueillement autour des familles



Le président français Jacques Chirac, en compagnie de son épouse Bernadette, au premier plan.

PHOTO AP

Agence France-Presse
GONESSE, France

Le président français Jacques Chirac et son épouse Bernadette ont partagé mercredi la douleur des familles des victimes de l'accident du Concorde d'Air France, au cours d'une cérémonie oecuménique empreinte de recueillement à Gonesse, près de Paris.

Cet hommage volontairement dépouillé auquel se sont associées les quatre principales religions, catholique, protestante, juive et musulmane, s'est déroulé dans une salle polyvalente de cette ville proche de l'aéroport de Roissy d'où le Concorde avait décollé mardi avec 109 personnes à bord, dont 96 Allemands. Quatre autres personnes ont été tuées au sol.

Aucun cercueil des 113 personnes qui ont trouvé la mort dans l'accident de l'avion supersonique qui s'est écrasé sur un hôtel, peu après son décollage, n'avait été disposé dans la salle.

Les familles des victimes, en grande majorité des Français, les Allemands n'étant pour la plupart

pas encore en France, avaient été conduites depuis Roissy par plusieurs autocars d'Air France et d'Aéroports de Paris.

Plusieurs femmes vêtues de blanc, une rose à la main, se soutenaient tandis que les hommes baissaient la tête en pénétrant dans l'édifice.

À l'intérieur, la salle avait été aménagée sobrement pour la circonstance : chaises pliantes couvertes de tissu rouge, pupitre servant d'autel, lourd rideau de velours grenat, gerbes de fleurs adressées notamment par Air France et l'aéroport.

La gérante de l'hôtel détruit, Michelle Fricheteau, les bras entourés de bandages en raison de ses brûlures, avait demandé à sortir de l'hôpital pour participer à la cérémonie. Une vingtaine de proches des employés de l'hôtel l'accompagnaient.

Le ministre allemand des Transports, Reinhardt Klimmt, le président d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, étaient également présents.

Jacques et Bernadette Chirac, vêtus de noir, ont pris place au premier rang pour écouter M^{sr} Bernard Lagoutte, secrétaire général de la conférence des évêques de France, lire un message du pape Jean Paul II.

« Le Saint Père s'associe par la

prière à la peine des familles » auxquelles il présente ses « vives condoléances » et qu'il « assure de sa profonde sympathie et de sa proximité spirituelle ». Jean Paul II accorde sa « bénédiction apostolique à toutes les personnes affectées par cette tragédie ».

Un pasteur de l'église protestante allemande de Paris, un rabbin, et un imam ont ensuite présenté les condoléances de leurs communautés religieuses.

Les familles se sont recueillies quelques instants, au son du *Stabat mater* de Pergolese, avant de gagner, souvent en pleurs, une salle attenant. Là, pendant plus d'une demi-heure, Jacques et Bernadette Chirac leur ont apporté leur réconfort, passant de groupe en groupe.

Sortant de la cérémonie, une femme, interrogée par l'AFP, s'est bornée à déclarer : « C'était bien, c'était digne ».

Venue avec un bouquet de fleurs à la main, Sylvie Daniel, infirmière à l'hôpital de Gonesse, jugeait pour sa part « lamentable que des avions passent au-dessus de la cérémonie ».

À l'issue de la cérémonie, des parents de victimes ont dispersé des roses rouges sur une route proche du lieu de la catastrophe. Elles n'ont pu, toutefois, se rendre sur les lieux du drame, toujours interdits au public et strictement réservés aux enquêteurs.

L'accident provoque une émotion planétaire

Agence France-Presse
PARIS, France

L'accident du Concorde d'Air France, avion symbole et exploit technologique, a suscité une émotion planétaire, y compris aux États-Unis, où le supersonique franco-britannique fut si longtemps combattu.

Le président américain Bill Clinton a été l'un des premiers à réagir à la tragédie de Roissy, le grand aéroport parisien. « Je veux présenter les plus sincères condoléances du peuple américain aux familles de ceux qui sont morts », a déclaré dès mardi Bill Clinton, alors qu'il rendait compte de l'échec du sommet israélo-palestinien de Camp David.

Cet événement historique était relégué au second plan mercredi dans les médias et journaux européens par la tragédie du Concorde, qui a fait mardi 113 morts et dont le retentissement a dépassé l'écho généralement accordé aux catastrophes aériennes.

Le caractère unique du Concorde et son esthétique si particulière y sont sans doute pour beaucoup. « Cette machine bien réelle touche à l'utopie, résumant tout un optimisme technologique » antérieur à la crise économique, expliquait mercredi l'éditorialiste du quotidien français *Libération*.

La presse britannique analysait les causes possibles de l'accident, et estimait que l'incendie d'un moteur ne pouvait expliquer à lui seul la tragédie.

Le pape Jean Paul II et plusieurs grands dirigeants mondiaux ont adressé leurs condoléances au président français Jacques Chirac et au chancelier allemand Gerhard Schroeder. Sur les 100 passagers de l'appareil, 96 étaient des Allemands.

« Je vous prie de transmettre mes profondes condoléances au peuple ami allemand, à tous ceux qui ont subi des pertes lourdes et irréparables à la suite de cette tragédie », a écrit le président russe Vladimir Poutine à Gerhard Schroeder, transmettant également un message au président Chirac.

Le roi du Maroc Mohammed VI et le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali ont également transmis des messages de sympathie, tandis que les responsables du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne ont exprimé

leur « profonde tristesse » et leur « consternation ».

Le président de la Commission européenne, Romano Prodi, a ainsi adressé un message de condoléances aux présidents français Jacques Chirac et allemand Johannes Rau. Quant à la présidente du parlement européen Nicole Fontaine, elle a fait part de « son immense tristesse et de sa profonde sympathie à l'égard des proches des victimes et de leurs familles », dans un message au chancelier allemand Gerhard Schroeder et aux présidents du Bundestag et du Bundesrat, les deux chambres du parlement allemand.

« La catastrophe de Gonesse a aussi choqué les Pays-Bas. Recevez, ainsi que les proches des victimes, mes sincères condoléances au nom de mes compatriotes », a, de son côté, écrit le Premier ministre néerlandais Wim Kok à son homologue français Lionel Jospin, au président Chirac et au chancelier Schroeder. La reine Beatrix des Pays-Bas a adressé un message similaire à M. Chirac ainsi qu'au président allemand Johannes Rau.

Mais c'est bien-sûr en Allemagne et en France que l'émotion est la plus forte. M. Schroeder a assisté mercredi matin à un service religieux à la mémoire des victimes à Hanovre (Nord). « L'Allemagne est sonnée, choquée », a-t-il déclaré, mais « l'Allemagne n'est pas la seule à être triste ».

Le chancelier allemand s'est entretenu au téléphone avec Jacques Chirac et Lionel Jospin qui s'était rendu dès mardi sur les lieux de la catastrophe. Jacques Chirac devait participer mercredi en fin d'après-midi à une cérémonie oecuménique à Gonesse, la commune du Nord de la région parisienne, où s'est écrasé le Concorde.

L'accident du supersonique d'Air France a aussi endeuillé le salon de Farnborough, en Grande-Bretagne, grand rendez-vous bisannuel des industries de l'aéronautique et du transport aérien. Tous les drapeaux y ont été mis en berne « en signe de respect », selon un porte-parole.

Cette intense émotion n'a pas empêché l'autre compagnie exploitante du Concorde, British Airways, de reprendre dès mercredi matin les vols du supersonique à New York, en direction de Londres.



PHOTO AP

Des rubans ont été placés à proximité du site de l'écrasement de l'appareil.

La difficile tâche de la cellule d'identification des victimes

Agence France-Presse
PARIS

L'identification des victimes de catastrophes, comme celle de l'accident du Concorde dans lequel 113 personnes ont trouvé la mort, représente un travail « particulièrement méticuleux qui prend beaucoup de temps », selon le colonel Serge Caillet, directeur de l'Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie Nationale (IRCGN).

C'est la « cellule d'identification des victimes de catastrophes » de l'IRCGN qui, à Gonesse, est chargée de cette tâche d'autant plus difficile que l'accident s'est accompagné d'un feu intense.

Son succès repose, explique sur place à l'AFP le colonel Caillet, sur la comparaison « entre les éléments ante mortem recueillis auprès des familles et dans les dossiers médicaux des victimes et les éléments post mortem collectés sur les lieux » et sur les corps.

Une cinquantaine de gendarmes

et treize autres spécialistes de la Police technique et scientifique de la direction centrale de la police Judiciaire forment plusieurs équipes mixtes d'une dizaine d'hommes chacune, parcourent depuis mercredi matin le théâtre de l'accident qu'ils ont au préalable délimité « en carrés de 20 mètres sur 20 », précise le colonel.

Le sol de chaque carré est « passé au crible de manière approfondie, centimètre par centimètre, pour, autour de chaque victime découverte, retrouver tout indice, bijou, alliance, papiers ou objets personnels lui ayant appartenu », relève le colonel.

« Quitte à tamiser la terre s'il le faut, nous recherchons tout, ajoutet-il et le résultat est mis dans un sac, scellé, numéroté, attribué au corps le plus proche » et qui l'accompagnera jusqu'à l'Institut médico-légal. L'ensemble est photographié opération par opération.

Les renseignements que fournissent les familles ainsi que les objets

qu'elles reconnaîtront pourront ainsi participer aux identifications.

Par ailleurs, les renseignements qu'elles donneront sur leur proche (tel a été victime d'une fracture, ou a subi une opération) ainsi que les dossiers médicaux et dentaires feront l'objet de comparaisons avec les observations que feront les médecins légistes lors de leur examen des corps à l'IML.

Ces éléments, rassemblés en Allemagne dont sont originaires 96 des cent passagers du Concorde, et aussi d'Autriche, du Danemark et des États-Unis, sont adressés aux spécialistes et légistes français. « Les autorités allemandes ont déjà commencé à les collecter, souligne le colonel Caillet, et nous les faxent au fur et à mesure qu'ils les recueillent. »

Avec l'aide d'un interprète et d'un spécialiste en identification de la banque de données opérationnelles de la Police Judiciaire allemande, ils sont traduits et enregistrés en tant que pièces officielles de la procédure d'identification.

La longue attente des intervenants auprès des proches

Agence France-Presse
AÉROPORT DE ROISSY, France

Derrière des portes vitrées résolument fermées au public, bénévoles, psychologues et aumôniers ont longuement attendu les familles des victimes de l'accident du Concorde d'Air France, mercredi après-midi dans le hall de l'aérogare T9 de l'aéroport parisien de Roissy.

Dès 08 h 30, la cellule de soutien psychologique, mise en place par la compagnie, était opérationnelle pour prendre en charge les premières familles, dès leur arrivée.

Interdit d'accès aux journalistes, ce centre regroupe une centaine de personnes, dont des agents d'Air

France pratiquant l'allemand, des psychologues cliniques, des psychiatres et du personnel de la Croix-Rouge.

Selon un témoin, des aumôniers de chaque confession étaient également sur place, ainsi que des fonctionnaires des services français de l'identification judiciaire, chargés de recueillir auprès des familles des informations sur les victimes pour faciliter leur reconnaissance.

À l'intérieur, chacun a attendu, dans une « atmosphère calme et professionnelle », l'arrivée des familles, a expliqué ce témoin. Juste à côté, le hall des départs bruissait d'une activité normale.

Hormis quelques personnes arrivées tôt dans la matinée, la cellule d'accueil dans ce terminal, un peu à l'écart des autres aérogares, au nord de l'aéroport, est longuement demeurée vide, les familles arrivant progressivement.

« Pour ma part, je n'ai pas vu de famille », a indiqué à l'AFP un aumônier protestant de l'Armée du Salut, le major Robert Muller, au moment où il sortait du terminal.

« La difficulté vient du fait que les 96 passagers allemands venaient d'une dizaine de villes différentes », a expliqué à l'AFP la responsable de la communication d'Air France.

Le ministre allemand des

Transports, Reinhardt Klimmt, présent au centre dans la matinée, a néanmoins pu rencontrer des familles et s'entretenir avec elles.

« Je viens juste de parler avec des familles mais seules quelques-unes d'entre elles sont déjà arrivées », a-t-il indiqué, raide, le visage tendu, en quittant le centre.

Parfois, rompant le calme ambiant, certains bénévoles sortent du long bâtiment gris, accablés, à l'image de cette jeune femme blonde, employée d'Air France, en élégant tailleur bleu marine, les yeux dissimulés derrière des lunettes noires. À peine dehors, elle se jette dans les bras d'une autre femme, venue la relever, sanglote

avec elle, puis part se reposer.

« Il est très difficile de dire quelque chose aux familles si ce n'est notre tristesse. Ce sont elles qui vont peut-être éprouver le besoin de parler, d'où notre présence et celles de psychologues », confie le major Muller.

Pour Jean-Luc Domenech, membre de l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation, « d'emblée, la question qui se pose est celle de la prise en charge psychologique à moyen terme des familles des victimes en Allemagne ». Selon lui, une concertation avec les autorités allemande est nécessaire afin d'apporter une aide véritable à ces ressortissants allemands.

Un Concorde s'écrase



Le premier vol d'un Concorde après la catastrophe... une envolée Londres-New York sans encombre.

La carrière du Concorde n'est pas compromise

Les supersoniques de British Airways ont déjà repris la voie des airs

Agence France-Presse
NEW YORK

Le premier Concorde à voler après la catastrophe aérienne de mardi est arrivé sans encombre, hier, à New York en provenance de Londres.

Le vol supersonique BA001 de la compagnie British Airways, qui avait décollé de l'aéroport Heathrow de Londres à 09 h 50 GMT, s'est posé à l'aéroport JF Kennedy de New York, terminal un, sous une pluie battante vers 09 h 15 (13h15 GMT). Quarante-sept passagers se trouvaient à bord.

Un autre Concorde de British Airways a lui décollé de New York à 09H15 (13H15 GMT) à destination de Londres, avec une trentaine (bien une trentaine) de passagers à bord.

British Airways s'est refusé à indiquer si certains passagers avaient annulé leur vol, en raison de la catastrophe de mardi.

Le Concorde peut transporter 100 passagers, et selon un homme d'affaires new-yorkais qui voyage régulièrement

sur Concorde, l'appareil était mercredi plus vide que d'habitude. Ce passager, qui a voulu garder l'anonymat, a indiqué qu'il n'avait pas eu envie de changer son billet sur Concorde pour un billet en première classe sur un vol régulier, comme le proposait British Airways.

« Je n'ai pas peur. C'est la 15^e fois que je prends le Concorde », a-t-il déclaré. « J'aime la sensation de voler à une vitesse supersonique. Même le ciel prend une couleur différente », a-t-il dit, ajoutant que le Concorde avait effectué des milliers de vols sans le moindre problème sérieux. Une autre New-Yorkaise, qui a également préféré garder l'anonymat, a reconnu avoir eu peur, après avoir été informée de la tragédie. « Si je n'avais pas eu ce billet, et si je n'avais pas eu quelque chose d'important à faire ici cet après-midi, je n'aurais pas pris le Concorde », a-t-elle dit, tout en reconnaissant que le vol s'était déroulé sans problème.

Quatre vols de Concorde de British Airways étaient prévus hier entre New York et Londres.

Air France suspend ses vols

British Airways, la seule compagnie

avec Air France à exploiter le Concorde, a choisi de reprendre ses vols aussitôt qu'hier, expliquant qu'il n'y avait aucune « raison technique, de sécurité ou opérationnelle » pour ne pas reprendre l'exploitation de l'avion supersonique.

Les Concorde d'Air France devront attendre les premiers résultats de l'enquête avant de reprendre leur service vers New York, a annoncé le ministre français des Transports.

« Je ne veux prendre aucun risque et quand Concorde repartira, c'est que toutes les garanties auront été assurées », a déclaré M. Jean-Claude Gayssot, sur la radio privée Europe 1. « Nous aurons davantage de précisions » sur l'accident « avec le décryptage des deux boîtes noires que nous avons retrouvées cette nuit », a indiqué le ministre.

« Si le décryptage n'était pas suffisamment net, j'envisage aujourd'hui qu'il y ait, avant la reprise, une certification des moteurs qui soit à nouveau entreprise », a-t-il ajouté.

Le ministre a cependant estimé que ce premier accident du supersonique franco-britannique ne remettait pas en cause son avenir. « Je n'ai pas perdu confiance en Concorde. Cet avion n'est pas en fin de carrière, à bout de souffle », a-t-il dit.

L'accident pourrait coûter 150 millions aux assureurs

Agence France-Presse
PARIS

L'accident du Concorde d'Air France au départ de l'aéroport parisien de Roissy pourrait coûter aux environs de 150 millions de dollars américains aux assureurs, mais la facture sera répartie entre de multiples compagnies, ont indiqué hier des experts de l'assurance aérienne.

Les familles des cent passagers qui ont péri dans l'appareil et des quatre personnes tuées dans l'hôtel sur lequel l'avion s'est écrasé, devraient être indemnisées par les assureurs de la compagnie aérienne. Air France serait assuré pour un montant maximum de l'ordre de 1,5 à 2 milliards de dollars par accident, selon plusieurs assureurs.

L'essentiel du coût du sinistre concerne l'indemnisation des proches des victimes. La valeur assurée du Concorde accidenté est de 30 millions de dollars, ont indiqué les AGF. Appareil ancien, amorti depuis de nombreuses années, il

vaut bien moins cher qu'un Boeing 747 neuf, assuré pour 200 millions USD.

L'indemnisation des passagers fera l'objet d'une négociation, au cas par cas, qui s'annonce longue et ardue, entre les assureurs et les familles avec leurs avocats.

Son montant dépend du profil du passager, de ses revenus, de ses charges de famille, mais surtout de sa nationalité et du pays où s'est produit le crash.

L'indemnisation d'un passager européen est en général comprise entre 600 000 et un million de dollars, mais peut aller jusqu'à deux millions de dollars. Aux États-Unis, le coût est bien supérieur : 3 millions de dollars en moyenne, car les litiges sont facilement portés devant des tribunaux, où siègent des jurés populaires, ont expliqué plusieurs assureurs.

Évaluation conservatrice

De l'avis général des spécialistes, l'accident du Concorde pourrait donc coûter aux assureurs quelque 150 millions de dollars. Toutefois, tous rappellent que ce chiffre pourra être révisé à la hausse et qu'il faut attendre le résultat des expertises pour affiner cette évaluation.

Le processus d'indemnisation dure en général des années. « Le dossier de l'avion sud-coréen abattu au-dessus de l'URSS en 1983 est en passe d'être clos. Celui de l'avion TWA qui a explosé peu après son décollage de New York en 1996 pourrait traîner en longueur sur dix ans », a indiqué un expert du réassureur Scor.

L'accident aérien le plus onéreux de l'histoire de l'assurance est celui du MacDonnell Douglas MD-11 de la Swissair qui s'est écrasé au sud d'Halifax (Canada), au bord duquel se trouvaient de nombreux hommes d'affaires américains et suisses. Le dossier, qui n'est pas encore bouclé, est d'ores et déjà évalué à 700 à 800 millions de dollars, soit un an de primes pour le marché mondial de l'assurance aérienne.

« Dans le cas du Concorde, le nombre de passagers est deux fois moins élevé, et les tribunaux américains ne devraient pas être impliqués : le coût sera donc bien moindre », a expliqué un expert de l'aviation aérienne.

Par ailleurs, en fonction des résultats de l'enquête, les assureurs des constructeurs du Concorde ou des fabricants de moteurs ou de pièces détachées, pourraient être mis à contribution.

L'écrasement suscite des craintes dans l'Ouest-de-l'Île

KIM SOO LANDRY

L'écrasement du Concorde sur un hôtel près de Paris n'a pas manqué de faire quelques vagues dans les villes voisines de l'aéroport de Dorval. « Les gens vont réaliser qu'un accident peut se produire dans certains endroits autour de l'aéroport de Dorval », avertit Jean-Guy Boutin, président du groupe Citoyens pour une qualité de vie.

Le porte-parole du regroupement de résidents de Dorval, Pointe-Claire, Beaconsfield, Kirkland et Châteauguay, montre du doigt l'administration d'Aéroports de Montréal qui a transféré les activités de Mirabel vers Dorval. « Ils ont choisi le West Island comme zone tampon », déplore-t-il.

Résidente de Pointe-Claire et membre de ce groupe de citoyens qui s'est plaint, dans le passé, du bruit généré par les avions qui passent dans les environs,

Louise Bissonnette exprime sa crainte de vivre à cinq kilomètres de l'aérogare. « L'aéroport de Dorval a été construit en 1940 au milieu de fermes. Aujourd'hui, c'est apeurant de voir des avions qui décollent et qui atterrissent au-dessus de nos têtes. »

M. Boutin va plus loin, en se faisant prophète de malheur. « Avec l'augmentation du trafic aérien, c'est une question de temps avant que cela se passe ici », affirme-t-il.

De son côté, le maire de Pointe-Claire, Bill McMurchie, ne s'inquiète pas outre mesure d'un éventuel écrasement d'aéronef dans sa ville de 30 000 habitants. « C'est un accident qui peut arriver n'importe où », relativise-t-il.

La pointe sud-est de la municipalité se situe pourtant directement dans l'axe de deux des trois pistes de l'aérogare, reconnaît-il. Les risques demeurent malgré tout plutôt minimes. « De mémoire, il

s'est produit ici un seul accident, mineur, depuis la construction de l'aéroport de Dorval. »

Directeur général adjoint de Saint-Laurent, située au nord-est de Dorval, Gérard Léger dit que l'accident du Concorde l'a fait « réfléchir » : « Peut-être qu'un tel accident va arriver un jour chez nous. » Mais du même souffle, il relativise le risque potentiel. « Je cours autant de risques de me faire frapper dans la rue que de mourir écrasé par un avion. »

L'aéroport de Dorval a connu l'année dernière une légère augmentation de son affluence aérienne, alors que 606 mouvements d'aéronefs (atterrissages et décollages) ont été effectués quotidiennement. Ce chiffre s'élevait en 1998 à 571, tandis que 673 avions passaient chaque jour à Dorval l'année précédente.

Ni le maire de Dorval ni le porte-parole d'Aéroports de Montréal n'ont pu être joints hier.



PHOTOS AP

Les dernières secondes

Un cinéaste amateur a filmé à bord de son véhicule les 30 dernières secondes du Concorde qui s'est écrasé près de Paris, mardi. Le film, diffusé hier, montre la traînée de feu de plusieurs dizaines de mètres qui se dégageait de l'arrière de l'appareil, ainsi que le nuage de fumée qui a suivi l'explosion. La chute n'a toutefois pas été captée.

Actualités



PHOTOTHÈQUE, La Presse®

La disparition des amendes pour parcomètre non payé n'est pas pour bientôt à Montréal.

Toronto pourrait abolir les contraventions pour parcomètres non payés

Ce projet n'emballe pas Montréal

PASCALLE BRETON

Le service de stationnement de Toronto étudie présentement la possibilité d'instaurer un système de paiement des parcomètres basé sur l'honnêteté des automobilistes. Un projet qui a peu de chances d'être imité à Montréal, où il ne soulève aucun enthousiasme.

L'idée lancée à Toronto est déjà expérimentée depuis 1983 dans l'un des stationnements municipaux de la ville. Un automobiliste qui n'a pas de monnaie ou qui néglige d'insérer de l'argent dans le parcomètre ne reçoit pas de contravention. Les agents de stationnement placent plutôt dans son pare-brise une lettre l'invitant à payer le montant dû.

La Ville de Toronto envisage maintenant d'implanter ce système basé sur « l'honneur » des automobilistes sur tout son territoire, qui compte environ 15 000 parcomètres.

« Le tarif à payer varie selon le parcomètre. Par exemple, dans le stationnement où le système existe, le prix se situe entre 3,50 \$ et 5,50 \$. La majorité des automobilistes mettent de l'argent dans le parcomètre. Les autres reçoivent une lettre et plus de 50 % d'entre eux font parvenir le montant dû », explique Maurice Anderson, président du service de stationnement à Toronto.

Les automobilistes qui omettent à plusieurs reprises de payer leur stationnement sont tout de même rappelés à l'ordre. « Un automobiliste qui ne met pas d'argent dans le parcomètre parce qu'il n'a pas de monnaie n'est pas un criminel, s'exclame M. Anderson. Si la situation se produit deux ou trois fois, nous lui donnons une lettre courtoise de rappel. Mais si ça se reproduit plusieurs fois, il devra payer une amende. »

À Montréal, il n'est pas question d'instaurer un tel système. « Nous n'avons pas haussé les amendes reliées aux parcomètres depuis cinq ou six ans. Nous n'avons pas le choix, il nous faut garder notre politique parce que nous avons un bon système », s'est contenté de déclarer le maire de Montréal, Pierre Bourque. La contravention imposée à l'automobiliste montréalais qui néglige d'insérer de la monnaie dans un parcomètre est de 37 \$. À Toronto, elle est de 15 \$.

La réponse est sensiblement la même du côté de Stationnement de Montréal (SDM) qui exploite les 15 577 parcomètres et les 61 espaces de stationnement de la ville. Les responsables de SDM gardent bien un oeil sur la gestion effectuée dans d'autres villes et suggèrent même des idées à la Ville de Montréal, mais la décision revient au conseil municipal.

« Le but principal d'un parcomètre est d'assurer la rotation des véhicules. Si une personne stationne sa voiture toute la journée, le parcomètre n'assume plus ses fonctions », lance tout de même Jean-Claude Dubreuil, vice-président exécutif chez SDM, en sous-entendant qu'un système basé sur « l'honneur » peut encourager les automobilistes à abuser des espaces de courte durée.

Le projet torontois doit encore être évalué par le comité des politiques et des finances de la Ville avant d'être présenté au maire et aux conseillers, si bien qu'il pourrait n'être mis en application qu'après les élections municipales du mois de novembre prochain.

« C'est une idée parmi tant d'autres qui est étudiée de façon à réduire les coûts relatifs au stationnement », a dit M. Anderson en songeant notamment aux frais de cour qu'entraîne une contravention non payée.

Alex Hilton s'est blessé en tombant, soutient la police de la CUM

ÉRIC TROTTIER

Contrairement à ce qu'affirme son avocat, Alex Hilton n'a pas été battu par des policiers de la CUM : ces derniers l'ont plutôt repoussé avec un bâton, le boxeur est tombé au sol et c'est en tombant qu'il s'est blessé visage.

Voilà, du moins, l'explication fournie hier par la direction du service de police de la CUM, qui doit maintenant se défendre d'accusations d'avoir battu l'ancien champion canadien des poids moyens et d'avoir abusé du gaz poivre pour le maîtriser.

Le commandant François Folchitto, du poste de quartier 12, est venu raconter hier la version policière de l'incident dont se dit victime Hilton. Selon le commandant, les policiers ont reçu deux appels samedi soir dernier provenant du restaurant La Maison du Egg Roll, rue Notre-Dame dans le quartier Saint-Henri.

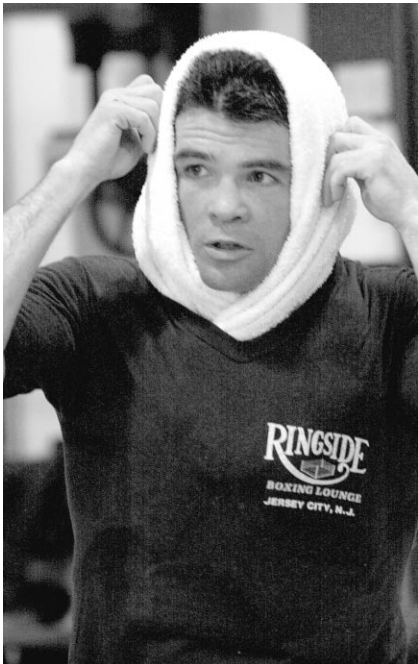
D'après le premier appel, Hilton était en train de se battre avec le fils du propriétaire du restaurant. Selon le second, le boxeur, complètement soûl, était en train de tout casser à l'intérieur.

« Quand les premiers policiers sont arrivés sur les lieux, a dit M. Folchitto, M. Hilton était à l'extérieur. Il s'est alors montré menaçant envers les policiers, physiquement et verbalement. Un policier a décidé d'avoir recours au gaz poivre pour le maîtriser et le mettre en état d'arrestation. »

Selon le commandant, le jet de gaz poivre n'aurait pas eu d'effet sur Hilton, qui disait vouloir en découdre avec les policiers. L'un d'eux a dû employer son bâton pour repousser le boxeur, qui est tombé. « On nous dit qu'il s'est infligé ses blessures au visage au moment de tomber par terre », a poursuivi Folchitto, en précisant que huit policiers avaient participé à l'arrestation de l'homme de 35 ans. Des accusations de voies de faits contre un policier seront portées contre Hilton, qui devrait comparaître à la mi-août.

L'avocat d'Alex Hilton, Claude F. Archambault, avait une autre version de l'histoire, hier. Selon lui, les policiers ont abusé de leur force, auraient battu et poivré son client sans raison, et ce, après qu'il fut menotté. Il a toutefois été impossible de parler au boxeur pour avoir sa propre version des faits.

À la Maison du Egg Roll, un restaurant chinois où l'on vous accueille avec une hôtesse authentiquement acadienne, le propriétaire, Yeui Tung Mark (Johnny pour les intimes), n'en revenait pas, hier, de la publicité qui entourait toute cette affaire : « Aaaargh ! a-t-il



PHOTOTHÈQUE, La Presse®

Alex Hilton

commencé par dire, une bière à la main. Je ne veux pas que vous écriviez sur mon restaurant, d'autant plus qu'il ne s'est rien passé, ici, samedi dernier... »

— Comment, il ne s'est rien passé ?

— Je vous le dis. Alex était attaqué, il avait pas mal bu, mais il était tranquille. Il n'y a eu ni bagarre, ni casse !

M. Mark ajoute toutefois qu'il

n'était pas à son restaurant, samedi dernier, et aucun des employés de la Maison du Egg Roll rencontrés par *La Presse*, hier, ne s'y trouvait non plus, selon ses dires. Son fils, qui est celui qui aurait porté plainte à la police, n'a pu être joint.

« Écoutez, a fini par dire « Johnny » Mark. Alex est comme mon gendre, puisqu'il sort avec ma fille. C'est un bon gars qui ne fait jamais de trouble, je ne vois pas pourquoi on cherche à faire tant d'histoires avec ça... »

On ne voit pas non plus, mais la police, si. Il faut dire que l'ancien champion de boxe n'a pas qu'une réputation de grand cogneur : on lui reconnaît certaines qualités de grand buveur et de bagarreur de ruelle, entre autres.

Entre 1985 et 1988, il a été arrêté à quatre reprises relativement à des abus d'alcool qui ont mené à des bagarres ou à des menaces. En 1988, il a été reconnu coupable d'agression sexuelle et d'avoir servi une raclée à un codétenu. En 1991, il a été accusé d'avoir menacé de mort un policier. Deux ans plus tard, il était arrêté pour une bagarre à la sortie d'un bar à LaSalle. La même année, il a été arrêté en compagnie de deux de ses frères pour avoir cassé la gueule à deux pauvres diables dans un bar de Pointe-Claire. Enfin, il y a deux ans, il a tenté d'en venir aux coups avec des policiers venus l'arrêter à la suite d'une autre bagarre dans un bar de Ville-Émard.



PHOTOTHÈQUE, La Presse®

Les événements qui ont entouré l'utilisation du gaz poivre, notamment la mort de deux individus, ont amené le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, à mandater un groupe d'experts pour étudier la question. Sur la vignette, les policiers de la GRC aspergent une foule au cours d'une manifestation à Ottawa, l'automne dernier.

Ménard ordonne une révision de l'utilisation du gaz poivre

MICHEL HÉBERT

Presse Canadienne, QUÉBEC

La mort de deux individus survenue à Montréal ce mois-ci a incité le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, à réévaluer l'utilisation du gaz poivre par les policiers.

Il a mandaté un groupe d'experts qui devra établir si les policiers peuvent employer ce produit pour maîtriser des individus hystériques et revoir la formation des policiers, trop imprécise sur la quantité de gaz poivre à utiliser lors de leurs interventions.

« Je suis convaincu cependant que les événements récents nous démontrent un problème plus large qui est celui de l'intervention lorsque les gens sont hystériques, en état de crise à la suite de consommation abusive de drogues ou parce qu'elles sont malades mentales », a déclaré le ministre à Québec, hier.

M. Ménard hésite à imposer « tout de suite » un moratoire sur l'emploi de ce produit, estimant que des études faites en 1992 avaient démontré que le poivre de Cayenne constituait l'une des actions policières les plus sécuritaires.

« Ce serait leur enlever un choix qui est une façon douce d'intervenir, et une façon qui ne cause pas de blessures », a précisé M. Ménard.

Même s'il convient que le gaz poivre est un produit chimique comportant certains dangers, c'est une « arme intermédiaire » utile aux policiers, précise le ministre.

Le gaz poivre a été adopté par le Service de police de la CUM (SPCUM) au début des années 1990. Cette arme, qui projette un gaz irritant (le capsicum) dans les yeux et les voies respiratoires, doit permettre aux policiers de maîtriser des suspects sans leur faire de mal

et sans avoir à employer une arme à feu. Depuis, quatre hommes seraient morts après avoir été aspergés de gaz capsicum, chaque fois par des policiers de la CUM.

Bien que le laboratoire de médecine légale n'ait pas lié formellement le capsicum aux deux récents décès survenus lors d'une intervention au poivre de Cayenne par des policiers de la CUM, l'affaire a relancé le débat sur le recours à cette arme « douce ».

À l'hôtel de ville de Montréal, le RCM a demandé une révision des pratiques policières tandis que le Mouvement action justice (MAJ) dénonçait l'emploi abusif du gaz poivre par les policiers de la CUM. Le MAJ a redemandé hier au ministre Ménard une enquête publique du coroner sur les quatre décès survenus lors d'opérations policières impliquant du gaz poivre.

Les policiers de Victoria se dotent de... tire-pois

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Depuis quelques mois, les policiers de Victoria, en Colombie-Britannique, ont une nouvelle arme à leur disposition : un pistolet dont les projectiles sont de petits sacs de fèves. Pour la première fois la semaine dernière, un officier l'a utilisée lors d'une intervention : les résultats sont probants, selon le service de police municipal.

Le 21 juillet, les policiers de Victoria ont été appelés sur la scène d'une dispute familiale particulièrement violente. À leur arrivée, ils ont été confrontés à un homme qui brandissait vers eux un couteau de boucher. L'homme était agité et ne coopérait pas du tout avec les policiers. L'un d'eux avait le fameux pistolet ; il a tiré.

Selon Jack McClintock, de la police de Victoria, ce nouveau fusil, que l'on appelle en anglais le « bean-bag gun », n'est pas utilisé pour remplacer le gaz poivre. Le constable précise d'ailleurs que, contrairement à ce qui s'est passé à Montréal, il n'y a jamais eu d'incident relié à l'utilisation du gaz poivre par les policiers de Victoria.

« Les policiers ont une variété de méthodes à leur disposition, dont une autre arme qui émet des charges électriques, explique le constable McClintock. C'est au policier de choisir quelle arme utiliser selon le sérieux de l'événement. » Le nouveau pistolet est particulièrement utile lorsque le suspect à maîtriser est loin du policier. L'arme serait assez puissante pour déstabiliser quelqu'un sans le blesser sérieusement. Le cas de vendredi dernier illustre bien la situation idéale pour l'utilisation de ce pistolet : l'homme étant armé d'un couteau, les policiers ne pouvaient s'en approcher pour l'asperger de gaz poivre. « Les projectiles du fusil à fèves se rendent beaucoup plus loin que le jet de poivre », explique Jack McClintock.

Mais tous les policiers n'ont pas ce choix des armes. Pour le moment, la police de Victoria n'a acheté que quelques pistolets ; les agents qui le portent à la taille ont reçu une formation spéciale pour savoir exactement quand l'utiliser. Selon M. McClintock, les élus municipaux sont ravis de cette acquisition et le premier essai a été couronné de succès : aucun policier n'a été blessé et le suspect se porte bien.

Actualités

Fusillade à Rosemont

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Une autre fusillade a eu lieu en plein quartier résidentiel, hier après-midi. Mais cette fois, ce n'est pas à Montréal-Nord que s'est déroulée l'attaque, mais dans le quartier Rosemont, un coin de la ville peu habitué à ces démonstrations de violence.

Trois hommes noirs âgés entre 19 et 22 ans bavardaient devant la résidence de l'un d'eux, rue Belle-

chasse, au coin de la 19^e Avenue. Les jeunes étaient assis sur le trottoir, d'autres voisins étaient à proximité, des gens circulaient dans le parc juste en face et des enfants s'amusaient dans la cour d'une maison, tout près. Soudainement, une petite voiture, que l'on croit être une Honda Civic, est arrivée en trombe et a ralenti devant les trois victimes. À l'intérieur de l'automobile se trouvaient trois ou quatre individus : ils ont fait feu en direction du trottoir. Environ six coups de feu ont été entendus par les nombreux témoins, dont la mère de l'une des victimes. Deux des trois jeunes qui bavardaient ont été touchés aux jambes, mais leurs vies ne

sont pas en danger.

Les policiers du SPCUM ne voulaient pas, hier soir, relier ce nouvel incident à la guerre que se livrent les gangs de rue. Il n'était pas question non plus d'établir des liens entre la fusillade d'hier et celle survenue la veille dans Montéal-Nord, bien que le style de l'assaut soit étonnamment semblable. D'après les enquêteurs, la tentative de meurtre de mardi soir n'était pas un épisode de la guerre des gangs haïtiens puisqu'on a établi que les assaillants étaient des hommes blancs. L'hypothèse de la riposte pour expliquer l'assaut d'hier est donc exclue.

Dans ces deux cas de fusillade, les suspects courent toujours.

Programme d'aide aux victimes de la pyrite: des délais

MARIE-CLAUDE GIRARD

L'Association des propriétaires de Saint-Bruno prévient les propriétaires de maisons endommagées par la pyrite des délais multiples qui risquent de survenir dans l'application du programme d'aide financière que doivent financer Québec, Ottawa, et, selon leur bon vouloir, les villes concernées.

Le gouvernement du Québec offrira le programme dès la rentrée, même si le gouvernement fédéral n'a pas encore annoncé officiellement de quelle façon il y participera.

« Les gens pensent à tort qu'ils vont pouvoir faire réparer leur maison d'ici septembre », constate André Moisan, propriétaire de Saint-Bruno et président du Regroupement des comités de victimes de la pyrite. En plus des désagréments causés par l'enlèvement de la dalle de béton du sous-sol et autres travaux majeurs, toute une série de démarches pourront ralentir le travail.

La Société d'habitation du Québec, responsable du programme, doit d'abord négocier d'ici septembre des protocoles d'entente avec les municipalités. La plupart devraient accepter d'administrer le programme mais seulement la moitié de celles qui ont contacté la SHQ ont annoncé qu'elles étaient prêtes à y participer financièrement. Plusieurs municipalités ont déploré que le programme d'aide ne soit pas rétroactif et ne s'applique pas aux dégâts dans les garages.

De nombreux propriétaires risquent de faire appel en même temps aux inspecteurs mandatés

par les municipalités pour établir l'admissibilité des dégâts. Certains inspecteurs devront suivre une formation avant d'aller inspecter les maisons.

Par la suite, les propriétaires devront demander un test à laboratoire reconnu et des estimations de deux entrepreneurs en construction. Là encore, la demande risque d'être forte.

Si le certificat d'autorisation est accordé, les propriétaires devront réserver les services d'un entrepreneur et obtenir un permis de rénovation. Une partie des travaux n'étant remboursée qu'en fin de processus, ils devront obtenir dans bien des cas un emprunt ou une réouverture du prêt hypothécaire.

Une fois tous les travaux complétés, — il faut compter près d'un mois uniquement pour le mûrissement d'une nouvelle dalle de béton —, il faudra prendre de nouveau rendez-vous avec l'inspecteur, rappelle M. Moisan. Quand le dossier sera complet et au goût de la SHQ, celle-ci remettra le chèque dans les 30 jours.

Pour faciliter les démarches, le Regroupement des comités des victimes de la pyrite a demandé à la SHQ de reconnaître les tests et estimations déjà effectués par les propriétaires qui ont demandé à leur municipalité une baisse de l'évaluation foncière de leur propriété.

Le programme n'est pas rétroactif, n'en déplaisent à ceux qui ont procédé à leurs frais à des réparations. Le regroupement des comités de victimes de la pyrite leur suggère d'aller porter leur dossier à leur député. À la SHQ, la porte n'est pas fermée sur la question de la rétroactivité.

Un premier candidat dans la course à la mairie de Granby

HUGO DUMAS

Un jeune homme d'affaires de 29 ans, Martin Langlois, a annoncé hier qu'il briguerait la mairie de Granby en août, siège vide depuis la démission, à la fin de juin, du maire vedette Michel Duchesneau.

Critiqué pour son implication dans certains projets de développement, le maire Duchesneau a choisi de tirer sa révérence afin de pouvoir vaquer, sans apparence de conflit d'intérêts, à ses occupations de promoteur. M. Duchesneau a éliminé la dette municipale de 71 millions et fait fondre les taxes de 40 %. Son mandat devait se terminer en 2001.

Martin Langlois est le premier candidat à étaler publiquement ses intentions depuis l'annonce du maire Duchesneau.

Il admet n'avoir aucune expérience en politique. Il exploite,

avec sa conjointe, la Maison du cheveu au centre-ville de Granby, un salon de coiffure jumelé à une boutique de produits capillaires. « Je n'ai aucun parti pris, je suis tout nouveau dans l'arène », dit-il.

M. Langlois veut notamment s'attaquer aux dossiers de la revitalisation du centre-ville de Granby ainsi qu'au plan d'urbanisme. L'élection doit se tenir le 22 octobre.

Par ailleurs, le dossier de Michel Duchesneau est toujours à l'étude au ministère de la Justice, qui doit vérifier si l'ex-maire s'est placé en conflit d'intérêts dans l'achat et la revente, l'an dernier, d'un ancien terrain du ministère des Transports.

Une décision doit être rendue à la fin de l'été, dit une porte-parole du ministère, Marie-Claude Simard.

Le sida progresse chez les gais en Ontario

Presse Canadienne
TORONTO

Des données révélant que les cas d'infections par le VIH ont augmenté chez les homosexuels ontariens pourraient être le premier signe d'une hausse des infections au VIH chez les gais à travers tout le pays, disent craindre des militants de la lutte contre le sida.

Une récente étude provinciale menée par des chercheurs de l'Université de Toronto et des groupes communautaires a révélé un taux croissant d'infection au VIH chez les hommes gais ontariens après 1996. En 1992, le taux d'infection était de 1,5 par tranche de 100 personnes ayant subi des tests. Ce taux a reculé à 0,87 par 100 personnes en 1996.

Or, à la fin de 1999, le taux avait grimpé à 2,07 par tranche de 100 personnes ayant subi des tests.

« C'est inquiétant, parce que cela affecte un segment de la population qui aurait dû avoir réglé ce problème depuis longtemps, a commenté Lee Zaslofsky, du Comité du sida de Toronto. On n'en est pas aux niveaux d'infection d'il y a 10 ans, a-t-il aussitôt précisé, mais si la tendance actuelle se maintient, on pourrait y revenir. »

L'étude reflète les résultats obtenus le mois dernier à San Francisco, où on a constaté que le taux d'infection chez les hommes gais et bisexuels a presque triplé au cours

des deux dernières années.

Au Canada, aucune donnée concluante ne permet de croire que le taux d'infection au VIH chez les hommes gais hors de l'Ontario soit en hausse. De plus, les taux d'infection au VIH pour l'ensemble de la population sont en déclin à travers le Canada depuis ces dernières années, indiquent les données de Statistique Canada.

Mais selon le docteur Donald Sutherland, du bureau responsable du sida au ministère fédéral de la Santé, ces données sont incomplètes. « On estime que 15 000 Canadiens ignorent qu'ils sont séropositifs. » Commentant les données sur les taux d'infection des hommes homosexuels, le Dr Sutherland a estimé qu'il pourrait y avoir une nouvelle vague d'infection au VIH chez les gais du Canada.

Des études menées auprès de groupes d'homosexuels au Québec et en Colombie-Britannique ont indiqué que le niveau d'infection ne diminue pas, a-t-il souligné, et les résultats de l'étude ontarienne laissent croire qu'ils pourraient même être en hausse.

Selon des travailleurs sociaux, la baisse des taux d'infection au VIH, combinée à un ras-le-bol face aux relations sexuelles « sécuritaires » et à de puissants médicaments pourraient avoir incité certaines personnes à cesser d'utiliser des condoms lors de rapports sexuels.



PHOTO PC

Avant le grand départ...

Alain Gauthier, skipper du Foncia, serre les amarres lors d'un exercice de préparation, hier sur le fleuve Saint-Laurent, face à Québec. L'équipage du Foncia, un trimaran de 60 pieds, effectuait des préparatifs en vue de la course transatlantique Québec/Saint-Malo, dont le départ sera donné dimanche prochain. La course s'effectue sur 5370 km, soit 2900 miles marin, et réunit plusieurs des meilleurs équipages de voiliers multicoques au monde.

Un nouveau traitement expérimenté à la carrière de Pierrefonds

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le propriétaire de la carrière nauséabonde de Pierrefonds pourra tester cette semaine un nouveau traitement visant à neutraliser l'hydrogène sulfuré responsable des odeurs s'échappant de l'eau accumulée au fond de la carrière.

Le service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal a autorisé hier les Entreprises environnementales Pierrefonds à utiliser du peroxyde, qui devrait oxyder le soufre de l'hydrogène sulfuré et le transformer en sulfate. Si le traitement est efficace et que la concentration d'H₂S respecte les normes, la CUM permettra à la carrière de pomper l'eau dans le réseau d'égouts.

La proposition de traitement faite lundi par le propriétaire de la carrière, la troisième depuis le début des émanations, a été refusée par le ministère de l'Environnement et le service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal. Il consistait à répandre du chlore dans l'eau. Le MENV a imposé un moratoire concernant l'utilisation du chlore comme désinfectant des eaux usées. Avec certaines matières organiques, le chlore peut former des sous-produits organochlorés, dont certains potentiellement cancérigènes.

L'application de peroxyde aurait l'avantage de minimiser les impacts environnementaux et les nuisances aux voisins, explique-t-on au service de l'environnement de la CUM.

Si des odeurs désagréables émanent du lieu d'enfouissement de matières non putrescibles, l'air ambiant n'est pas toxique, d'après les

tests faits par la direction de la santé publique de Montréal-Centre, a rappelé le maire de Pierrefonds, Marcel Morin, dans un communiqué.

Les centaines de personnes incommodées par les effluves sont invitées à une assemblée d'information ce soir, à 19h00, à l'auditorium de la polyvalente Pierrefonds.

L'hydrogène sulfuré est potentiellement dangereux lorsqu'il se trouve en grande concentration dans un lieu clos comme un tuyau d'égout, souligne Bernard Seguin, chef du service de l'environnement de la CUM. Le composé ayant la capacité d'« endormir » l'odorat, les employés qui travaillent dans les égouts pourraient ne plus détecter la présence de produits toxiques.

La concentration permise par la CUM est de 5 mg par litre. Les échantillons prélevés dans la carrière de Pierrefonds ont révélé des concentrations de 170 mg par litre.

Le nouveau rédacteur en chef de *The Gazette* inquiète

SYLVAIN LAROCQUE

Alors qu’il était chroniqueur dans divers quotidiens canadiens-anglais, Peter Stockland ne se gênait pas pour dire ce qu’il pensait de la culture québécoise, ni pour s’opposer à l’avortement, aux féministes radicales et aux droits des homosexuels. Lundi, il a été nommé rédacteur en chef du quotidien *The Gazette*, ce qui suscite quelques réactions inquiètes dans la communauté anglophone.

« Nous sommes vigilants, nous allons surveiller la situation de près », a déclaré à *La Presse* Jan Ravensbergen, premier vice-président du Syndicat des employés de journaux de Montréal, qui représente les journalistes de *The Gazette*. Mais nous attendons de voir ses actions avant de le juger », a-t-il ajouté.

« Il pourrait déplaire à des

gens », dit Matthew Hays, rédacteur en chef adjoint du magazine culturel *Mirror*. « Il n’est peut-être pas autant à sa place dans une ville comme Montréal qu’à Calgary », ajoute le jeune anglophone, qui a lu les chroniques de M. Stockland alors qu’il habitait en Alberta.

« On voit la nomination de M. Stockland comme une source d’in-

quiétude », a indiqué pour sa part Giuliano D’Andrea, du Greater Quebec Movement, un regroupement de jeunes anglophones.

En novembre 1989, alors qu’il était correspondant du *Toronto Sun* à Québec, Peter Stockland avait écrit : « La dure vérité, c’est que la célèbre culture de cette province (le Québec) n’est en grande partie qu’un canular. (...) Vous avez une copie carbone — bien que franco-phonie — du grand spectacle d’horreur qu’offre l’Amérique du Nord. ». C’était pendant la période mouvementée entourant les négociations du Lac Meech.

En entretien téléphonique depuis Calgary, où il agit depuis 1996 comme responsable des pages éditoriales pour le quotidien *Calgary Herald*, M. Stockland a reconnu que c’était « peut-être un peu trop ». Mais en 11 ans, dit-il, « les idées changent, le vocabulaire change ».

« Il a certainement beaucoup à apprendre sur l’évolution du Québec au cours des 10 dernières années, a confié à *La Presse* Michael Goldbloom, éditeur de *The Gazette*. Mais c’est la deuxième fois qu’il vient travailler au Québec par choix. C’est un homme intelligent et raisonnable. »

Bilingue, Peter Stockland est marié à une Québécoise francophone et envoie ses enfants à l’école française.

Plume aiguisée
M. Stockland a retrouvé sa plume aiguisée dans une chronique qu’il signe depuis 1996 dans le *Calgary Herald*.

En 1996, il a qualifié de « co-chonneries » le scénario de la pièce *Angels in America*, gagnante du prix Pulitzer, qui met en scène des personnages homosexuels. « Il y a peu de temps, les gens auraient été arrêtés » pour de telles démonstrations de « vulgarité et d’obscénités », a-t-il écrit, en précisant que ces temps « en étaient des plus heureux ».

En 1997, il écrit que l’idée selon laquelle des femmes peuvent se promener en public les seins nus a été qualifiée de « démenche morale depuis des millénaires ».

En mai 1999, il dénonce les changements de cap du gouvernement de l’Alberta, d’ordinaire très conservateur, à l’égard des avortements subventionnés par l’État, de l’élargissement des droits des homosexuels et de la protection des familles traditionnelles.

Dans sa chronique, M. Stockland déplore le fait que l’un des militants les plus conservateurs de l’Alberta, Ted Byfield, ne critique pas assez durement, à son avis, le gouvernement Klein sur ces questions.

Profondément opposé à l’avortement, M. Stockland a participé en avril à une conférence sur le « journalisme pro-vie ». De plus, il contribue régulièrement à la revue torontoise *Catholic Insight*, qui prône la doctrine du Vatican.

Interrogé à savoir si ses idées, qu’il reconnaît de droite, pourraient influencer son travail à *The Gazette*, M. Stockland se fait rassurant. « J’ai mes idées, et je ne m’en cache pas, mais je ne crois pas qu’il soit possible d’imposer ses idées dans un journal comme *The Gazette*. Je crois qu’il est important d’être ouvert aux idées différentes, et de respecter les idées des autres. »

Michael Goldbloom a indiqué que le choix de M. Stockland est le fruit d’un consensus entre lui et les dirigeants du groupe de presse Hollinger, y compris Conrad Black, le principal actionnaire.

Depuis quelques années, des voix se sont élevées contre la manière forte de M. Black, qu’on accuse de vouloir imposer sa vision conservatrice aux quotidiens qu’il possède. « Comme n’importe qui, M. Stockland a un éventail d’opinions et je ne suis pas prêt à le catégoriser, a expliqué M. Goldbloom. Il est contre la peine de mort, après tout. »

M. Stockland entrera en fonction le 5 septembre. Il remplacera Alan Allnutt, devenu éditeur du *Times-Colonist* de Victoria, en Colombie-Britannique.

LA GRANDE VENTE

PATIN MISSION PRO AMP-2
rég.: 529.99

299⁹⁹

PATINS MISSION AMP-8 JR
rég.: 159.99

99⁹⁹

PATINS MISSION AMP-6JR
rég.: 199.99

119⁹⁹

PATINS MISSION AMP-4JR
rég.: 229.99

149⁹⁹

PATINS NIKE IGNITE-6 SR
rég.: 219.99

149⁹⁹

PATINS BAUER 5000 SR
rég.: 499.99 (modèle 1999)

399⁹⁹

PATINS BAUER 5000 JR
rég.: 289.99 (modèle 1999)

199⁹⁹

LA GRANDE VENTE

LAUNCH ES COMPTE

Sports Rousseau

VILLE ST-LAURENT
612, boul. Ste-Croix
(514) 747-6072

POINTE-AUX-TREMBLES
12510, Sherbrooke Est
(514) 645-1291

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3597, boul. St-Jean
(514) 626-7235

GREENFIELD-PARK
3261, boul. Taschereau
(450) 926-0660

MONTRÉAL
5916, rue Papineau
(514) 274-4429

LAVAL (Méga centre)
4440, aut. Laval (440)
(450) 681-8440

LAVAL (Méga centre)

HEURES D'OUVERTURE : MÉGA MAGASIN LAVAL: LUNDI AU MERCREDI DE 9H00 À 18H00, JEUDI ET VENDREDI DE 9H00 À 21H00, SAMEDI DE 9H00 À 17H00 ET DIMANCHE DE 11H00 À 17H00. LES AUTRES MAGASINS: DU LUNDI AU MERCREDI DE 9H30 À 18H00, JEUDI ET VENDREDI DE 9H30 À 21H00, SAMEDI DE 9H00 À 17H00 ET DIMANCHE DE 11H00 À 17H00. PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2000. CERTAINES GRANDEURS OU COULEURS PEUVENT MANQUER DANS CERTAINS MAGASINS. ÉQUIPEMENTS DE GARDIEN SEULEMENT AUX MAGASINS LAVAL, D.D.O., GREENFIELD-PARK ET P-A-T. LES PRODUITS ILLUSTRÉS SERVENT À TITRE DE RÉFÉRENCE ET PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTS DES PRODUITS ANNONCÉS.

VENTE

MAINTENANT

OU

JAMAIS

Des réductions

de 50 % à 70 %*

Dès aujourd'hui.

C'est maintenant ou jamais votre chance d'économiser jusqu'à 70 % sur les prix courants d'une sélection sans pareille d'accessoires, de vêtements couture et de créations Holt Renfrew, pour femmes et pour hommes.

HOLT RENFREW

* marchandise sélectionnée seulement.

Montréal : rue Sherbrooke, angle de la Montagne, [514] 842-5111 Centre Rockland, [514] 738-3500 Québec : Place Sainte-Foy, [418] 656-6783

www.holtrenfrew.com

MATELAS

Choisissez parmi la plus grande sélection de matelas Sealy et Simmons

Sealy
SIMMONS

Politique de bas prix garantis

Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, non seulement nous respectons ce prix, mais nous vous accordons un rabais additionnel de 10 %.

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Centre Rockland (514) 341-7810
Promenades de la Cathédrale (centre-ville) (514) 282-9525
Décor Dépôt, Les Galeries Laval (450) 681-9090
Place Portobello, Brossard (450) 671-2202

+

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

27 juillet 2000

Page A9 manquante



La rivière Jacques-Cartier, dans le parc du même nom.

Les Hurons reprennent pied dans le parc de la Jacques-Cartier

BRUNO BISSON

Les Hurons de Wendake entreprendront d'ici un an la construction d'un « centre » culturel et touristique dans le parc provincial de la Jacques-Cartier, au nord de Québec, en vertu d'une entente de principe discrètement rendue publique la semaine dernière par le gouvernement du Québec.

Cette entente de partenariat et de développement économique a été conclue le mois dernier après des années de négociations, et permettra aux Hurons de reprendre pied dans ce territoire où ils ont pratiqué pêche, chasse, piégeage et commerce de la fourrure, durant des siècles.

L'entente prévoit que d'ici un an, les Hurons soumettront aux gestionnaires du parc le plan et le concept général d'un « projet de type ethnotouristique, visant à mettre en valeur la culture, les rites et les traditions huronnes-wendates ».

Le gouvernement du Québec appuiera l'élaboration de ce projet par une subvention de 25 000 \$. L'emplacement sera désigné par la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAC), après consultation avec les autochtones.

Par ailleurs, bien que cette entente ne crée aucun droit pour les Hurons sur le territoire (et qu'elle ne porte pas atteinte à leurs droits ou revendications futures, non plus), elle comporte certains éléments originaux, qui créeront des précédents dans la gestion des parcs provinciaux du Québec.

Ce sera en effet la première fois qu'une nation autochtone se verra confier un rôle aussi visible et important dans la gestion d'un parc provincial si l'on fait exception des accords avec les Inuits et les Cris sur la gestion de pourvoiries et de ZEC sises dans le territoire conventionné de la baie James.

« Mais il ne s'agira pas d'un projet de co-gestion du parc de la Jacques-Cartier », précise un des responsables de l'application de cette entente pour le Secrétariat aux affaires autochtones du Québec, Richard Dominique.

« La Société des établissements de plein air du Québec (SEPAC) demeurera le gestionnaire du parc. Ce que cette entente stipule, c'est qu'étant donné leur présence, tout futur développement dans le parc sera conçu en tenant compte des activités des Hurons. »

L'aménagement du « projet ethnotouristique » constituera en soi une rare exemption au statut de conservation de ce parc, où les immobilisations ont toujours été maintenues au minimum, justement pour ne pas nuire à sa vocation écologique.

Un joyau méconnu

Le parc de la Jacques-Cartier est un des joyaux du réseau des parcs provinciaux du Québec. C'est aussi, paradoxalement, un des moins connus du grand public même s'il est

traversé par la route 175, qui relie la région de la Vieille Capitale au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et si son entrée principale s'ouvre à 40 kilomètres seulement au nord de Québec.

Son étendue de 670 kilomètres carrés en fait le deuxième parc provincial du Québec (après Mont-Tremblant). Pourtant, selon des données de la SEPAC, le parc de la Jacques-Cartier n'a reçu que 70 000 visiteurs, en 1999.

En comparaison, le parc de la Yamaska, créé plus récemment et doté d'équipements moins importants, en a reçu 83 000. Les parcs récréatifs du Mont-Tremblant, d'Oka, du Mont-Saint-Bruno et du Mont-Orford ont connu des affluences respectives de 582 000, 456 000, 378 000 et 194 000 visiteurs, durant la même période.

Cette situation s'explique en grande partie par son statut de parc de conservation. On y trouve certains des plus remarquables paysages du Québec. La vallée de la rivière Jacques-Cartier, qui en constitue l'épine dorsale, présente un encaissement de plus de 550 mètres. Mais en vertu même de sa vocation, les aménagements, chalets et campings, y sont relativement modestes.

Les lieux n'en sont pas moins dénués d'histoire. Le refuge du Lac-à-l'Épaulle a même reçu, en 1943, Winston Churchill et Franklin D. Roosevelt, en marge de la conférence des Alliés à Québec. Le premier ministre René Lévesque y tint pour sa part un meeting de son cabinet qui est passé à la petite histoire.

Pour les Hurons, de même que pour les Montagnais, par contre, l'histoire de l'occupation du territoire couvre des siècles. Les premiers missionnaires les utilisèrent comme guides pour remonter la Jacques-Cartier, entre la ville de Québec et ce qui allait un jour devenir le Saguenay, sans passer par le Saint-Laurent.

Ironiquement, le parc de la Jacques-Cartier est aussi pour la nation huronne le point de départ de la reconnaissance du traité de Murray, un document dont la validité devait être confirmée en 1990 par la Cour suprême du Canada.

C'est en effet dans le parc provincial de la Jacques-Cartier que les frères Régent Conrad, George et Hughes Sioui, de Wendake, furent interpellés par un agent de la faune qui leur colla une contravention pour avoir coupé des arbres, établi un campement et fait un feu de camp en 1983. Les frères Sioui contestèrent la validité de la contravention jusque devant le plus haut tribunal du pays, en arguant qu'ils pratiquaient des rites ancestraux, et qu'un obscur document signé en 1760 par le général Murray, alors commandant des forces britanniques, leur accordait ce droit en présence sur toute loi ou tout règlement du Québec. Le tribunal devait leur donner raison dans l'une des premières décisions qui ont contribué à définir, depuis, la portée des droits ancestraux des autochtones dans tout le Canada.

TOUT LE STOCK

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 80% EST À LIQUIDER!

5 000 000 \$ de marchandises doivent être vendues!

Pot à biscuits en céramique peint à la main

\$9⁹⁹

Cour. 39,95\$

Ens. à pâtes de 7 pièces

\$19⁹⁹

Cour. 45,99\$

Panier à pique-nique de luxe de 21 pièces

\$19⁹⁹

Cour. 59,99\$

Cuiseur à pâtes en acier inox.

\$29⁹⁹

Cour. 79,99\$

TOUTE LA MARCHANDISE D'ÉTÉ À PRIX COUPÉS!

TOUTE la verrerie en acrylique; TOUS les ustensiles de BBQ; TOUTE la marchandise en osier

Batterie de cuisine anti-adhésive de 9 pces

\$69⁹⁹

Cour. 199,99\$

Service de vaisselle pour 8 avec bordure en platine

\$99⁹⁹

Cour. 499,99\$

Ens. de couverts de 72 pièces

Conçu à Solingen

\$99⁹⁹

Cour. 499,99\$

BENIX & CO.

IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ

Lundi-merc. 10-18 h • Jeudi et vend. 10-21 h

Sam. fermé • Dim. 10-17 h

Magasinez tôt pour un meilleur choix.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

7335 BOUL. DÉCARIE

angle Jean-Talon et station Namur

3213 AUTOROUTE 40

Chomedey, Laval, en face du Carrefour Laval à côté de Yellow Plus

LE FAUBOURG - STE-CATHERINE

VISA

MasterCard

2005997

Interac

+

Économie

		
CDNX	Toronto	New York
Comp. 3333,59 Variation du jour -0,81% AN:	TSE-300 10916,07 Variation du jour 0,45% AN: 54,83%	DJ 10516,48 Variation du jour -1,71% AN: -2,54%

S&P 500	1452,42	-22,05
Variation du jour	-1,50%	AN: 8,31%
Nasdaq	3987,72	-41,85
Variation du jour	-1,04%	AN: 51,05%
Dollar CAN	68,26	cents US 0,09
Variation du jour	0,13%	AN: 2,79%
Dollar CAN	72,43	cents euro -0,22
Variation du jour	-0,30%	AN: 16,95%
Or	279,70	\$US 0,40
Variation du jour	0,14%	AN: 8,71%
Pétrole	25,96	\$US 0,37
Variation du jour	1,45%	AN: 30,65%



Après l'impôt...
Harris veut simplifier et assouplir les normes du travail en Ontario

Page A13

VISA DE TRAVAIL
AMÉRICAIN ET CANADIEN
GREEN CARD & RÉSIDENCE PERMANENTE
Propriétaires, Dirigeants, Professionnels, Main-d'œuvre spécialisée, Cadres, Agents manufacturiers, Entrepreneurs généraux et autres ...
CANAM
IMMIGRATION
MAGOG MONTRÉAL TORONTO OTTAWA CALGARY VANCOUVER
www.canamimmigration.com 1-888-869-2441

28881 68



Les ventes de 3TC ont-elles plafonné?

DENIS ARCAD

Malgré les résultats trimestriels prévisiblement bons (+ 6 % de profits) de BioChem Pharma, un chiffre du rapport publié hier a sauté aux yeux de tous les analystes financiers qui suivent la firme pharmaceutique de Laval.

« Les ventes de 3TC sont en baisse de 2 % aux États-Unis », a noté Laurence Rulleau, de Valeurs mobilières Yorkton, qui révisera à la baisse les projections de revenus imputables au 3TC.

La conférence téléphonique d'hier après-midi, marquée par des difficultés techniques, a été débordée d'appels et plusieurs analystes n'ont pas réussi à y participer, a dit Peter McBride, vice-président des relations avec les investisseurs, qui la présidait. La période des questions a été retardée de 20 minutes et seulement deux analystes ont pu interroger le chef de la direction, Francesco Bellini, et le chef de l'exploitation, Jacques Lapointe.

Les ventes américaines de 3TC au deuxième trimestre 2000 ont atteint 125,2 millions \$ US, une baisse par rapport aux 127,6 millions \$ US du même trimestre l'an dernier. Ces ventes sont encaissées par la multinationale anglaise Glaxo-Smithkline, qui verse environ 13 % de ces revenus à BioChem en vertu d'une entente de commercialisation.

Le 3TC est le médicament phare de BioChem, une molécule qui est devenue la pierre angulaire de nombreuses thérapies contre le sida. Inventé par le professeur Bernard Belleau, de Montréal, et mis au point par BioChem, le 3TC a été cédé sous licence à Glaxo-Welcome (maintenant Glaxo-Smithkline), qui l'a lancé en 1996. Le 3TC a jusqu'à présent généré des ventes mondiales de 3,1 milliards \$ US, dont environ 403 millions \$ US (13 %) ont été versés à BioChem en redevances.

Les revenus liés au 3TC représentent environ 60 % des revenus totaux de BioChem, selon M. McBride.

Durant la conférence téléphonique, le vice-président aux Finances, Fred Andrew, a noté que la baisse des redevances liées au 3TC a été compensée par la hausse de celles qui viennent du Zeffix, un nouveau médicament contre l'hépatite B chronique commercialisé au dernier trimestre 1999 par Glaxo-Smithkline en Asie et qui progresse rapidement (ventes de 25 millions \$ US au deuxième trimestre 2000, en hausse de 5 millions par rapport au trimestre précédent). Comme le 3TC, les

Voir **LES VENTES** en A12

La Laurentienne achète 43 succursales québécoises de la Banque Scotia

RÉJEAN BOURDEAU

Malgré le virage Internet de sa filiale de commerce électronique B2B Trust, la Banque Laurentienne n'abandonne pas la « vieille économie » pour autant. La plus petite banque à charte canadienne a annoncé hier qu'elle a conclu une entente pour acheter 43 des 123 succursales québécoises de la Banque Scotia.

« On privilégie le modèle « brique et clique » car les clients utilisent Internet, mais ils veulent aussi avoir des services en succursales », a dit son président, Henri-Paul Rousseau, au cours d'un point de presse.

Le montant net de la transaction est évalué à 35 millions et sera réglé partiellement par l'émission d'un maximum de deux millions d'actions ordinaires de la Laurentienne. La Scotia s'est engagée à revendre une part importante des actions, puisqu'elle n'a pas l'intention de garder une participation dans la banque québécoise.

L'objectif de la Laurentienne est d'intensifier sa présence panquébécoise et d'offrir une option face aux



PHOTO THÉQUE POB

Henri-Paul Rousseau

1143 caisses populaires et caisses d'économie du Mouvement Desjardins et aux 473 succursales de la Banque Nationale.

La transaction, qui sera conclue d'ici trois mois après l'accord des autorités réglementaires, fera passer son nombre de succursales québécoises à 175 et ses parts de marché de 7 % à 10 %. Elle apporte 165 000 nouveaux clients, pour un total à 740 000.

Les 43 nouvelles acquisitions se trouvent à l'extérieur de Montréal, une zone pratiquement vierge puisque 85 % des succursales de la banque sont dans la région métropolitaine. Par ordre d'importance, les nouvelles venues sont situées à Québec (sept), dans la couronne

nord de Montréal (sept), sur la Rivière-Sud (six) et en Gaspésie (six). La Mauricie, le Lac Saint-Jean et l'Outaouais en gagnent trois chacune, alors qu'on en ajoute deux dans les Cantons de l'Est, la Beauce, la Côte-Nord et l'Abitibi.

M. Rousseau s'attend, « grosso modo, à sept ou huit fusions de succursales », mais prévoit garder la « grande majorité » des 460 employés (équivalent temps plein). Du nombre, 200 spécialistes dans la vente de fonds communs de placements s'ajouteront au réseau actuel de 586 vendeurs.

La présidente du syndicat, section locale 434, affilié à la FTQ, Claude Grenier, se réjouit de l'arrivée de nouveaux membres. « La banque tire très bien son épingle du jeu au Québec, là où elle a des employés syndiqués, a-t-elle dit en entrevue au téléphone. C'est la preuve qu'un syndicat dans une banque, même si c'est le seul, n'est pas un obstacle à la croissance. »

La Laurentienne ajoutera 1,8 milliard à son portefeuille de prêts et 1,4 milliard à son portefeuille de dépôts. Elle augmentera son actif au bilan à environ 17 milliards et son actif sous gestion de plus de 13 milliards.

« L'ajout de succursales permet de répartir les frais fixes sur une base d'affaires plus large, ce qui réduit les coûts moyens et améliore l'efficacité, a dit M. Rousseau. Les

clients de B2B Trust et du service aux entreprises vont aussi profiter d'un réseau plus étendu. »

La Laurentienne pourrait aussi fournir les services administratifs pour les fonds communs Scotia, alors que la torontoise étudie la possibilité de distribuer les fonds communs internationaux gérés par BLC-Edmond de Rothschild.

Joint à Toronto, le président de la Banque Scotia, Bruce Birmingham, a précisé que l'institution gardait 80 succursales au Québec, concentrées à Montréal, à Québec et dans les régions de Hull et de Gatineau. « Nous avons vendu les endroits où notre taux de pénétration était le moins élevé », a-t-il dit.

L'analyste Susan Cohen, de Valeurs mobilières Dundee, trouve la transaction « intéressante » pour les deux parties. « La Laurentienne améliorera son bénéfice par action et sa productivité, pendant que la Scotia va se concentrer dans les endroits où elle possède une plus grande masse critique. »

M. Rousseau prévoit que la transaction ajoutera entre 4 et 8 cents par action ordinaire par trimestre, et une amélioration de 4 à 5 % du ratio d'efficacité du secteur des services financiers aux particuliers.

Hier, à la Bourse de Toronto, le titre de la Banque Laurentienne a gagné 25 cents, à 22,35 \$, et celui de la Banque Scotia a pris 30 cents, à 37,70 \$.

GROS PLAN



PHOTO THÉQUE POB

Un avion régional de Bombardier.

Le prochain cheval de bataille



Sophie Cousineau

envoyée spéciale
LONDRES

Bombardier a une fenêtre de deux ou trois ans pour vendre son nouveau jet de 86 sièges, le premier appareil à être livré dans ce créneau, à la fin de 2002, ce qui attirera les

transporteurs régionaux les plus pressés. Mais, ses concurrents Fairchild et Embraer auront beau jeu ensuite de vendre leurs avions avec leurs cabines plus spacieuses, affirme Forecast International/DMS, dans une étude détaillée hier au Salon aéronautique de Farnborough.

« Le marché des jets de 90 sièges sera un champ de bataille pour les avionneurs régionaux », note Bill Dane, un analyste en aérospatiale de cette firme de consultants indépendants du Connecticut.

Pour l'instant, toutefois, ce marché n'est pas encore mûr, puisque fermé aux États-Unis. Bombardier le reconnaît d'ailleurs et compte uniquement sur l'Europe pour

commencer. Ce qui n'empêche pas certains de critiquer l'attitude cowboy des fabricants, le « si je le construis, des transporteurs vont nécessairement l'acheter », observe M. Dane.

Une seule compagnie aérienne nord-américaine, America West, pourrait exploiter des jets de 90 sièges et plus. Et ce, parce que les conventions collectives liant les pilotes et la plupart des grands transporteurs américains et canadiens les interdisent.

« Avec les jets régionaux, les pilotes de ligne craignent de perdre leur job ou bien d'être forcés de piloter ces appareils à salaire moindre », dit cet analyste. Les salaires des pilotes sont fonction de l'ancienneté, du type d'ap-

pareil piloté et de la liaison aérienne.

Ces clauses sont toutefois appelées à être renégociées avec le temps, dit M. Dane, avec la consolidation qui s'observe actuellement dans l'industrie aérienne. United Airlines, par exemple, vient d'acquiescer US Airways, le sixième transporteur américain, pour la somme de 4,3 milliards de dollars américains. « Des compagnies aériennes pourraient disparaître, des pilotes pourraient perdre leur emploi : c'est dans l'intérêt de tout le monde de négocier », croit Bill Dane.

D'ici la fin de 2002, les conventions collectives des pilotes des transporteurs Northwest, American Airlines, Continental et US Airways viendront à échéance. C'est pourquoi Forecast International

Voir **LE PROCHAIN CHEVAL** en A12

Le placement, pour nous, c'est une question de principe...

Un portefeuille bien géré est basé sur des principes fondamentaux. Vous en trouverez cinq dans notre guide pratique intitulé *Cinq principes de placement*. Voyez comment votre stratégie, votre répartition d'actif et une diversification adéquate vous permettront de réaliser vos objectifs tout en gérant le risque. Apprenez comment le placement sur les marchés



étrangers peut accroître vos rendements. Comparez les mérites du placement à long terme par opposition à l'anticipation du marché. C'est un petit guide facile à consulter et il est gratuit. Appelez dès aujourd'hui pour obtenir votre exemplaire des *Cinq principes de placement*.

1 800 575 0104 www.bmonesbittburns.com

™ « BMO » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. « Nesbitt Burns » est une marque de commerce déposée de la Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée, utilisée sous licence. ™ « Le médaillon contenant le M souligné » est une marque de commerce de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. Membre FCPE.

Plus petit que ça...

Kunitake Ando, président de Sony Corporation, a présenté hier à Tokyo un prototype de ce qui se veut le plus petit appareil-photo numérique du monde. L'appareil peut stocker 1000 images VGA de 640 par 480 pixels sur un contenant de 64 megas.



PHOTO AFP

ÉCONO-FLASHES



Le Québec conserve sa cote

■ La rapide croissance économique survenue au Québec a rempli les coffres du gouvernement et lui a permis d'équilibrer son budget, mais un ralentissement pourrait l'empêcher d'abaisser encore davantage le ratio de sa dette, a affirmé hier l'agence de cotation Moody's. La province conserve sa cote A2 et les perspectives sont positives, a ajouté Moody's dans son rapport annuel sur le Québec. Après plusieurs années de déficit budgétaire, le Québec a consenti des efforts qui ont amélioré sa fiscalité, peut-on lire dans le rapport. À la fin du présent exercice fiscal, le 31 mars 2001, le budget du Québec sera équilibré pour la troisième année consécutive et « cette tendance semble vouloir se poursuivre à moyen terme ou jusqu'à l'année fiscale 2004-5 ». Mais le ratio de la dette du Québec représente tout de même 48 % de son produit intérieur brut, alors qu'il n'est que de 29 % en Ontario en comparaison. « Cela est élevé dans le contexte canadien », estime la vice-présidente Debra Roane. Dans le contexte économique actuel, Moody's croit que l'économie du Québec croîtra de 4 % encore cette année, comme l'an dernier.

Une autre pétrolière en bonne santé

■ Pour le deuxième trimestre, Shell Canada a enregistré un bénéfice de 168 millions (59 cents par action), par rapport à un bénéfice de 58 millions (20 cents par action). Le bénéfice pour le premier semestre de 2000 s'élève à 336 millions (1,17 \$ par action) contre 138 millions (48 cents par action) pour la même période de 1999. Tout comme l'expliquait la Pétrolière Impériale la semaine dernière, cette augmentation découle de la hausse importante du prix des matières dans le secteur des ressources et d'un redressement des marges de raffinage dans celui des produits pétroliers.

Industries C-MAC lorgne une division de Magna

■ Les Industries C-MAC, société montréalaise spécialisée dans la production de solutions et de systèmes électroniques entièrement intégrés, a conclu un accord visant l'acquisition d'Invotronics Mfg. L'opération devrait être conclue à la fin d'août. Invotronics, une division de Magna International, s'occupe de conception technique et de fabrication de modules électroniques de commande sur carrosserie, de systèmes électromécaniques et de commutateurs programmables destinés à l'industrie automobile. C-MAC et Magna croient que cette opération formera la base solide d'une collaboration fructueuse.

Placement privé de Procyon BioPharma

■ Les organismes de réglementation de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec ont accusé réception d'un prospectus définitif de Procyon BioPharma relativement à la distribution de 7,79 millions d'actions ordinaires et 3,89 millions de bons de souscription d'actions ordinaires. Ces titres seront distribués en contrepartie de 7,78 millions de bons de souscription spéciaux émis précédemment dans le cadre d'un placement privé de 20,4 millions dirigé par Research Capital et complété le 11 avril. En conséquence, Procyon encaissera lundi prochain 75 % du produit brut du placement privé qui avait été entériné en attendant l'envoi de l'accusé de réception en question. Le produit brut servira au développement des technologies de Procyon, à l'acquisition éventuelle de nouvelles technologies et à l'accroissement du fonds de roulement.

BCI conclut la vente d'un fournisseur coréen

■ Bell Canada International a conclu l'entente signée le 14 juin et qui prévoit la vente de sa participation de 21 % dans l'exploitant coréen de SCP Hansol M.com à Korea Telecom. La transaction représente une multiplication par cinq environ de la valeur de l'investissement de BCI et un profit net de 1 milliard en deux ans. BCI a reçu le produit brut sous forme d'espèces, de billets à ordre et d'actions de SK Telecom, le principal exploitant de services sans fil en Corée, dans le cadre d'une transaction d'une valeur globale de 1,47 milliard. La valeur reçue par BCI à la signature de l'entente tient compte de rajustements d'environ 187 millions du prix d'achat.

Hertz étend son système NeverLost à Montréal

■ Hertz vient de déployer son système de navigation par satellite NeverLost à Montréal, système déjà en vigueur à Toronto et Vancouver. En 1999, Hertz a lancé les unités NeverLost de prochaine génération, qui sont installées sur le tableau de bord du véhicule. Les unités perfectionnées affichent une carte routière numérique détaillée et de grandes icônes faciles à comprendre pour indiquer les virages à effectuer. Le système est également muni d'une base de données évolutive comprenant une couverture détaillée des rues de Toronto et de Vancouver, ainsi que des principaux réseaux routiers du Canada. Aux États-Unis, la base de données du système couvre les 48 États voisins. Le système est également muni d'un guide vocal en sept langues (l'anglais, le hollandais, le français, l'allemand, l'italien, le japonais et l'espagnol), d'une interface graphique améliorée et d'un bouton qui permet d'afficher la position exacte du véhicule.

Ripple Effects Interactive perce aux États-Unis

■ Ripple Effects Interactive (www.r-effects.com), une agence de communications électroniques fondée et présidée par le Québécois Louis Malafarina, crée deux sites interactifs pour la Convention nationale républicaine qui aura lieu du 31 juillet au 4 août à Philadelphie, dont un site destiné aux journalistes et l'autre aux délégués. Le site média (www.pamedia2000.com) revêt pour sa part un caractère unique. Pour la première fois, les journalistes auront accès à une banque d'images de haute définition qu'ils pourront télécharger et diffuser directement et simultanément en ondes. Le site a été mis sur pied afin de répondre aux besoins exprimés par les journalistes dans un sondage en ligne.

Pierre Bellemare

Airbus annonce une autre série de commandes

Agence France-Presse
FARNBOROUGH

Airbus a annoncé hier une nouvelle série de commandes d'avions, dont la plus importante concerne l'engagement par la société américaine de leasing GECAS d'acquérir 42 moyens-courriers pour une valeur de 2 milliards de dollars américains.

L'engagement porte sur 30 A318, le plus petit avion de la famille des monocouloirs d'Airbus, et 12 A320, qui seront livrés à compter du premier trimestre 2004, a indiqué l'avionneur européen au cours d'une conférence de presse au troisième jour du salon aéronautique de Farnborough, qui se tient jusqu'au 30 juillet.

Le constructeur a aussi annoncé deux autres contrats de vente d'avions moyens-courriers.

Le premier émane de la compagnie de location asiatique Singapore Aircraft Leasing Enterprise (SALE), qui va acheter 11 avions, huit A320 et trois A319. La livraison est prévue pour la fin 2002.

Le contrat s'élève à environ 500 millions \$ US, a précisé Robert Martin, directeur opérationnel de SALE au cours d'une seconde conférence de presse.

La compagnie américaine America West Airlines a pour sa part commandé quatre Airbus A319 moyens-courriers, qui seront livrés en 2001. Le montant financier de cette commande n'a pas été précisé.

Le grand rival d'Airbus, l'américain Boeing, n'a quant à lui pas communiqué de commandes fermes hier. Il a toutefois annoncé la confirmation par la compagnie asiatique Singapore Airlines de son intention d'exercer des options pour l'acquisition de 3 longs-courriers 777.

Les options portent sur un 777-200 et deux 777-200ER, une nouvelle version dotée d'une capacité de vol supérieure. Le 777-200ER peut voler sans escale sur près de 14 440 kilomètres et ainsi relier Singapour à l'Europe d'une traite.

La veille, la compagnie aérienne de Dubaï Emirates, la première à avoir signé pour l'achat de l'avion géant d'Airbus A3XX, a confirmé aussi son intention d'acquérir dans sa flotte six longs-courriers 777-300 de Boeing, a indiqué un porte-parole du groupe américain au salon.

Le prochain cheval de bataille

LE PROCHAIN CHEVAL /
Suite de la page A11

s'attend à ce que le marché des jets de 90 sièges et plus s'ouvre vraiment à compter de 2004, 2005.

En 2000, seulement 29 jets de 90 sièges et plus seront fabriqués, presque tous des Boeing 717. (N'en déplaie aux avionneurs régionaux, qui prétendent le contraire, Forecast International calcule qu'en offrant des avions de 90 sièges et plus, ils entrent en concurrence avec Boeing et Airbus.) Ce nombre grandira sans discontinuer, passant à 119 unités produites en 2004 puis à 168 unités en 2010.

De 2000 à 2010, la part de marché de Bombardier dans les jets de 90 sièges et plus s'établirait à 13,3 % en unités produites (166 appareils sur 1251 au total, ce qui est suffisant pour couvrir ses coûts de développement et d'apprentissage, amortis sur 150 appareils). Bombardier serait déclassée par Boeing (301 appareils 717) et par

Airbus (219 appareils A318), mais devancerait Embraer (147 ERJ-190) et Fairchild (106 928JET).

Calculée en fonction des revenus, la part de Bombardier s'établirait plutôt à 12,8 %, ce qui représente tout de même une affaire de 4,9 milliards \$ US.

Forecast International exclut de ses prévisions le BRJ-X, un avion d'entre 100 et 120 sièges que Bombardier songe à lancer. Bill Dane croit toutefois que ce « programme », comme on dit dans le jargon, a de bonnes chances de décoller, mais pas de sitôt.

Comme il s'agit d'un avion construit de zéro, ce qui pourrait représenter un investissement aussi élevé que 1,5 milliard, Bombardier pourrait chercher à s'adjoindre un partenaire, ajoute-t-il. Depuis plusieurs mois déjà, des rumeurs identifient Boeing comme un allié potentiel, mais M. Dane n'a aucune information solide pour y prêter foi.

2001 VOLVO S40

29 995 \$* ou 395 \$*/mois

Équipée comme suit :
Rideaux gonflables contre l'impact latéral, sacs gonflables frontaux et latéraux, système de climatisation électronique, boîte automatique à 5 rapports, sièges chauffants et beaucoup plus.

Appelez un de nos représentants pour un essai sur route.

* Bail 48 mois, acompte de 2 995 \$ ou échange équivalent, 18 000 km par an inclus, 15 c de km additionnel, transport, préparation et immatriculation en sus.

UPTOWN VOLVO
Le plus important détaillant Volvo au Canada
4900 rue Paré **737-6666**
www.uptownvolvo.com

2012008

Les ventes de 3TC ont-elles plafonné?

LES VENTES / Suite de la page A11

ventes de Zeffix valent environ 13 % en redevances pour BioChem.

La direction a minimisé la signification du recul américain du 3TC : « On pense qu'il y a de meilleurs indicateurs de performance (que le recul de 2 %), entre autre la progression annuelle de 8 % (en date du 30 juin) que rapporte IMS (la référence internationale en matière de surveillance indépendante des ventes de tous les médicaments) », a dit hier M. Andrew. Il a aussi noté que les ventes en Europe sont en hausse de 7 % en euros, même si les fluctuations du taux de change font paraître ces ventes comme négatives (-8 %) en dollars canadiens.

Les ventes trimestrielles mondiales du 3TC sont aussi en baisse de 6 % (219,9 millions \$ US) par rapport à l'an dernier, mais M. Andrew affirme que ce chiffre est distorsionné par une commande exceptionnelle de 20 millions \$ US du Brésil au printemps 1999, non renouvelée.

Mais Claude Camiré, analyste financier chez Dundee Capital (et ancien cadre chez BioChem), souligne que cette contre-performance pourrait signifier que le 3TC « est arrivé à maturité et que d'autres médicaments commencent à le supplanter aux États-Unis ». Il faudra surveiller attentivement les ventes du prochain semestre, dit-il.

Les profits du deuxième trimestre de BioChem ont été de 72,7 millions (CAN), en hausse de 4 millions (presque 6 %) par rapport au trimestre correspondant de 1999.

Le bénéfice par action trimestriel s'est accru de 15 % à 38 cents (21 %, ou 74 cents par action, pour le semestre), sans tenir compte de la vente de la filiale NAVA à Baxter, qui procure un revenu extraordinaire de 131 millions \$ CAN.

L'amélioration du résultat par action est en partie un effet de la réduction du nombre d'actions ordinaires de BioChem (8 millions ont été rachetées de Glaxo Wellcome et annulées en 1999).

700 **Affaires**

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

RECHERCHE investisseurs(es) pour grossiste en voyages. Pour inf., demander le Responsable du projet TA1, 514-571-4634.

712 ASSOCIÉS DEMANDÉS

ASSOCIÉ DEMANDÉ Capital garanti (trust bancaire), 3 mois, 50%, 514-913-0013

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDÉ

ARGENT à prêter, condition REER, CRI, FRV, fonds de pension, 514-823-5553

ARGENT IMMÉDIAT À 6%
REER - CRI - FRV
(450) 448-6924

FINANCEMENT 3M
Prêts personnels. Bon ou mauvais crédit.
Lun. à ven., 10-17h: (514) 344 - 7224

750 DIVERS

À QUEBEC Hébergement avec tous services pour gens d'entreprise 418-627-0438

800 **Avis**

850 AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM

LES GARDIENS DU SHAOLIN INC. PRENEZ AVIS que la société Les Gardiens du Shaolin inc., demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre, conformément à la Loi sur les compagnies. Signé à Montréal, ce 26 juillet 2000. Monique Beaudoin procureur de la compagnie R850

PRENEZ AVIS que Victoire Piché, dont l'adresse du domicile est le 368 Des Érables, Charlemagne, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Vicky Piché. Charlemagne, le 17 juillet 2000. Victoire Piché R 850

PRENEZ AVIS que Marie-France Adam en sa qualité de mère dont l'adresse du domicile est le 4554 Henri Deslongchamps, Montréal, Qc H1X 3H7 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Olivier Roy en celui de Olivier Adam Roy. Montréal, le 18 juillet 2000 Marie-France Adam R 850

PRENEZ AVIS que la compagnie "BIEN-FAIT DE L'EST (MONTREAL) INC." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, 10 septembre 1999. L'administrateur, Lo, Ka Wo R 850

L'impôt à taux uniforme

Vous avez peut-être lu, dans *La Presse* d'hier, l'intéressant texte de l'économiste Jean-Luc Migué, qui plaide en faveur de l'introduction au Canada d'un impôt proportionnel.

L'intervention de M. Migué met le doigt, avec plusieurs mois d'avance, sur ce qui a toutes les chances de devenir un des enjeux majeurs (et probablement l'enjeu principal) de la prochaine campagne électorale fédérale.

Le nouveau chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, a d'ailleurs déjà inscrit ce projet dans le programme de son parti. Si on se fie à la feuille de route du personnage, il s'agit beaucoup plus que d'une promesse électorale. M. Day, lorsqu'il était ministre des Finances de l'Alberta, a été le premier à introduire un impôt proportionnel à l'intention des contribuables de sa province, et tout indique qu'il n'hésitera pas à faire la même chose à l'échelle canadienne si jamais il est élu premier ministre.

La proposition suppose un bouleversement, d'une ampleur sans précédent, du régime fiscal canadien. On pourrait même parler, sans exagérer, de véritable révolution fiscale. De quoi s'agit-il au juste ?

■ ■ ■

Le régime canadien d'imposition des revenus est hautement complexe. C'est un régime progressif, c'est-à-dire que plus vos revenus augmentent, plus votre taux d'imposition est élevé. Mais ce qui vient grandement compliquer le système, c'est l'incroyable panoplie d'instruments mis à la disposition des contribuables pour réduire l'impôt à payer. Comme les économies d'impôts sont plus importantes à mesure que vous progressez dans les fourchettes d'imposition, il va de soi que ces mesures intéressent d'abord les contribuables à revenus élevés. Vous n'avez aucun intérêt à accumuler des fonds dans un REER si vous êtes un travailleur à temps partiel gagnant 10 000 \$: votre économie d'impôt sera négligeable ; en revanche vous risquez d'être lourdement taxés au retrait de

vos fonds. Par contre, si vous gagnez 60 000 \$, chaque contribution de 1000 \$ à un REER vous donne droit à un retour d'impôt de 520 \$.

Le projet de taux uniforme vise à supprimer les fourchettes d'imposition, et à les remplacer par un seul taux d'imposition, le même pour tout le monde. Par ailleurs, de nombreux crédits d'impôt, déductions, exemptions, exonérations fiscaux seraient supprimés.

Selon la proposition de Stockwell Day, ce nouveau taux uniforme, au niveau fédéral, serait établi à 17 %, et s'appliquerait à partir d'un revenu de 12 000 \$. Autrement dit, les



Claude Picher

peu importe son niveau de revenus, épargne de l'impôt.

■ La progressivité du régime est maintenue. Avec le régime actuel, un contribuable gagnant 100 000 \$ paie 11 fois plus d'impôt que celui dont le revenu se situe à 20 000 \$.

premiers 12 000 \$ que vous gagnez sont entièrement libres d'impôt. Chaque dollar additionnel, peu importe le montant, est assujéti à un impôt sur le revenu de 17 %.

Voyons dans le tableau ci-dessous ce que cela donne, et comparons les résultats au régime actuel. Le tableau nous apprend plusieurs choses :

■ Avec l'impôt proportionnel, tout le monde, peu importe son niveau de revenus, épargne de l'impôt.

■ La progressivité du régime est maintenue. Avec le régime actuel, un contribuable gagnant 100 000 \$ paie 11 fois plus d'impôt que celui dont le revenu se situe à 20 000 \$.

Avec le taux uniforme, cette proportion demeure exactement la même. D'autre part, les deux contribuables, celui de 20 000 \$ et celui de 100 000 \$, profitent tous deux dans le même proportion, soit 27 %, d'une diminution de l'impôt fédéral sur le revenu.

■ En fixant à 12 000 \$ le seuil à partir duquel les revenus deviennent imposables, on allège considérablement le fardeau des contribuables à faibles revenus. Présentement, on commence à payer de l'impôt fédéral dès que les revenus dépassent 8000 \$.

■ Plus on grimpe dans l'échelle des revenus, plus l'épargne d'impôt, en dollars, est importante. Il faut toutefois dire que l'adoption d'un taux uniforme sera assortie de la suppression de plusieurs abris fiscaux.

On aura évidemment compris que le grand avantage de cette réforme serait de mettre plus d'argent dans les poches de tous les contribuables. Les chiffres que nous avons vus concernent uniquement le fédéral ; il est fort probable que si jamais ce projet voit le jour, les provinces, y compris le Québec, emboîtent le pas.

L'autre avantage du taux uniforme, c'est évidemment sa simplicité. Cet argument séduira sûrement de nombreux Québécois, les seuls Canadiens obligés de se taper deux formulaires d'impôts d'autant plus complexes que les sadiques de Revenu Québec prennent un plaisir évident à multiplier les tracasseries inutiles.

Les adversaires du projet font valoir que les « riches » profiteront de baisses d'impôts plus importantes que les « pauvres ». Si c'était vrai, ce serait manifestement une injustice. Mais rien, dans les chiffres que nous venons de voir, ne vient étouffer sérieusement cette affirmation. Au contraire. Pour les très faibles revenus, l'impôt est supprimé. Proportionnellement, la réduction n'est pas tellement différente entre les faibles revenus et les revenus élevés. On a également vu que le taux uniforme respecte le principe de la progressivité.

Mike Harris a les normes du travail dans son collimateur

MARTIN VALLIÈRES

du bureau de La Presse, TORONTO

Après les réductions d'impôt, présentées comme la pierre d'assise de sa politique économique, le gouvernement Mike Harris veut maintenant simplifier et assouplir les normes du travail en Ontario.

Le ministre ontarien du Travail, Chris Stockwell, a présenté hier à Toronto les propositions de son gouvernement pour ce qu'il décrit comme la première réforme exhaustive dans ce secteur depuis 25 ans.

Les éléments contenus dans ce « document de consultation » sont décrits par les professionnels des ressources humaines en Ontario

comme allant dans le sens de la politique économique libertaire du gouvernement Harris.

Mais, pour la Fédération du travail de l'Ontario, l'un des principaux regroupements syndicaux de la province, les changements proposés aux normes du travail représentent « un retour en arrière vers une époque sombre » pour l'ensemble des salariés. On estime aussi que le gouvernement Harris continue d'ignorer les besoins des travailleurs à temps partiel et ceux au salaire minimum.

Une première étape de réforme avait eu lieu en 1996, un an après l'élection des conservateurs. On avait alors simplifié les normes sur les licenciements et regroupé les organismes réglementaires du travail.

Cette fois, le gouvernement veut surtout assouplir les normes du travail tout en introduisant quelques innovations : jusqu'à 10 congés

non payés par an pour des obligations familiales pour les employés d'entreprises de plus de 50 personnes, vacances annuelles minimales de deux semaines pouvant être scindées en congés d'un jour.

Parmi les principaux assouplissements, le ministre ontarien du Travail veut éliminer le permis requis par les employeurs pour faire travailler régulièrement leurs salariés en heures supplémentaires.

Le ministre Stockwell propose de hausser de 48 à 60 le nombre maximal d'heures de travail par semaine. La gestion des heures supplémentaires au-delà du seuil inchangé de 44 heures par semaine serait laissée à des ententes entre les employeurs et leurs salariés, selon certaines normes de base.

Un principe semblable est proposé pour la gestion des congés fériés, qui sont néanmoins travaillés dans certains secteurs. Les employeurs et leurs salariés auraient

plus de flexibilité pour compenser à leur guise les heures travaillées en salaire ou en congés subséquents, toujours avec des normes de base

« De telles propositions reflètent la philosophie d'autogestion en matière de réglementation de la part du gouvernement Harris. Si les employeurs et leurs salariés s'entendent directement, selon un cadre général établi, le gouvernement ne veut plus avoir à s'en mêler », a résumé Paul Bonifero, un avocat en droit du travail chez McCarthy Tétreault, à Toronto.

M. Bonifero dirige aussi le Comité des affaires gouvernementales provinciales à l'Association des professionnels en ressources humaines de l'Ontario.

Selon le gouvernement Harris, la simplification et l'assouplissement des normes du travail rehausseront la compétitivité économique de l'Ontario face à ses voisins américains et québécois.

Mais, de l'avis de Paul Bonifero, la situation réelle de l'Ontario à cet égard et la validité de l'argument gouvernemental resteraient encore à démontrer par des analyses comparatives concrètes,

Dans l'immédiat, cependant, il attribue à la réforme proposée le mérite de vouloir faire passer les normes du travail en Ontario d'une « situation appropriée à l'ère industrielle mais qui est devenue trop rigide pour l'économie moderne ».

Au Québec, les professionnels en gestion des ressources humaines attendent toujours le projet de loi de la réforme du Code du travail.

Ce projet, qui avait été annoncé avant l'ajournement estival des travaux parlementaires, en juin, a encore été retardé à la grande déception générale, a expliqué Stephanie Aubin, de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et relations industrielles du Québec.

BCE écope en raison des pertes de BCI

Presse Canadienne

Le géant des télécommunications BCE a vu son bénéfice net dégringoler, au deuxième trimestre, alors que les pertes subies par sa division internationale de téléphonie cellulaire et d'autres charges ont effacé le solide bénéfice d'exploitation et l'augmentation du chiffre d'affaires de Bell Canada.

L'entreprise montréalaise a fait savoir hier que son bénéfice net s'élevait à 24 millions à l'issue des trois mois terminés le 30 juin, par rapport à un bénéfice de 4,6 milliards (provenant en majeure partie de gains exceptionnels) durant le trimestre correspondant de l'an dernier.

Son chiffre d'affaires total s'est accru de 3,9 milliards à 4,3 milliards, alors que son bénéfice net par action est passé de 7,23 \$, l'an dernier, à 0,04 \$ en 2000.

Au cours du deuxième trimestre de 2000, son bénéfice d'exploitation a grimpé de 268 à 290 millions. Mais son bénéfice net a été grugé par des pertes nettes de 266 millions attribuables surtout aux pertes de Bell Canada International et aux charges d'écart d'acquisition.

Le bénéfice de BCE en 1999, l'un des plus élevés dans l'histoire des sociétés canadiennes, incluait des gains de 4,4 milliards provenant notamment de la vente d'une participation de 20 % dans Bell Canada



Jean Monty

au géant de la téléphonie américaine Ameritech.

Le président du conseil et chef de la direction de BCE, Jean Monty, a souligné la croissance de 12 % du chiffre d'affaires de Bell Canada, BCE Emergis, BCE Media et Bell Canada International. La croissance de BCE est attribuable en bonne partie au chiffre d'affaires de Bell, qui est passé de 3,5 à 3,8 milliards.

« Bell continue de connaître une forte croissance des produits tirés des services de données, en hausse de 28 % par rapport à l'an dernier », a indiqué M. Monty par

voie de communiqué. Bell Mobilité a recruté 156 000 nouveaux abonnés, soit quatre fois plus qu'au trimestre précédent.

Au deuxième trimestre, BCE a mené à terme l'acquisition de CTV et a déposé récemment les détails d'un ensemble d'avantages d'une valeur de 230 millions, dans le cadre de sa demande visant à devenir le nouveau propriétaire de CTV. M. Monty ajoute que l'acquisition de Téléglobe se poursuit comme prévu et devrait être conclue fin octobre.

Les actions de BCE ont pris hier 40 cents et ont clôturé à 35,95 \$ à la Bourse de Toronto.

Les résultats de CGI sont en baisse

Presse Canadienne

Les profits et les ventes de Groupe CGI, la plus importante maison de services informatiques au Canada, ont diminué au troisième trimestre, échu le 30 juin.

Ainsi le bénéfice net était de 6,9 millions, en net recul par rapport à celui de 21,7 millions dégagé un an plus tôt, notait hier la société montréalaise. Le chiffre d'affaires atteignait 330,7 millions, en baisse par rapport aux 342,3 millions amassés

durant la même période un an plus tôt.

Selon le président, Serge Godin, CGI a aidé certains de ses principaux clients à compresser leurs coûts et, habituellement, l'obtention de nouvelles ententes compense cette réduction. Toutefois au troisième trimestre, des délais dans l'octroi de contrats au sein de l'industrie n'ont pas permis à CGI de conclure relativement à certains « grands contrats d'impartition, ce

qui a eu une incidence sur nos résultats ».

Au total des neuf mois terminés le 30 juin, Groupe CGI a obtenu un bénéfice net de 53,2 millions, en baisse par rapport aux 61,2 millions de l'année précédente.

Le chiffre d'affaires atteignait 1,11 milliard, en progression par rapport au 1,01 milliard réalisé durant le même laps de temps en 1999 ; les ventes au groupe industriel BCE étaient de 359 millions, pesant 32,2 % du total, contre 392 millions (38,6 %) un an plus tôt.

Pour faire le point sur l'actualité

LISEZ LE CAHIER **Plus**

CHAUQUE **SAMEDI** DANS **La Presse**

ARGENT DISPONIBLE

Rapide Finance Cie Ltée

- **Problème de liquidités ?**
- **Prêts commerciaux à court terme seulement**
- **Confidentialité**

342-4488

Domtar

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'un dividende trimestriel de 56,25 cents par action est déclaré pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2000, sur les actions privilégiées rachetables au gré du porteur, 2,25 \$ série A de Domtar Inc., payable le 2 octobre 2000, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 1er septembre 2000.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ qu'un dividende trimestriel régulier, calculé conformément aux dispositions des statuts de constitution de Domtar Inc., soit un quart de 72 % du taux préférentiel moyen (ainsi que défini) de la Banque Royale du Canada et de La Banque de Nouvelle-Écosse en vigueur chaque jour au cours des mois de juin, juillet et août 2000, est déclaré pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2000, sur les actions privilégiées rachetables à dividende cumulatif, série B de la Société, payable le 2 octobre 2000 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 1er septembre 2000.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ qu'un dividende trimestriel de 0,0350 \$ par action est déclaré sur les actions ordinaires de la Société, payable le 1er octobre 2000, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 1er septembre 2000.

PAR ORDRE DU CONSEIL
Le secrétaire
GILLES PHARAND

Montréal (Québec)
Le 20 juillet 2000

Dividendes

Avis est donné par les présentes que les dividendes suivants ont été déclarés.

ÉMETTEUR	ÉMISSION	Clôt. des reg.	PAIEMENT	TAUX
Suncor Energy Inc.	Ordinaires	15 septembre	25 septembre	0,085 \$
United Dominion Industries Limited	Ordinaires	1 ^{er} septembre	29 septembre	0,11 \$ US

Le Groupe Financier Banque TD

Robert Laverdure

Le Groupe Financier Banque TD annonce la nomination de M. Robert Laverdure au poste de premier vice-président, distribution de services de détail, TD Canada Trust, région du Québec. Monsieur Laverdure occupait récemment le poste de premier vice-président, services bancaires de détail, Groupe Financier Banque TD.

Shell Canada Limitée

Avis de dividende

Avis est donné par la présente qu'un dividende de vingt cents (0,20 \$) par action a été déclaré sur les actions ordinaires en circulation, payable le 15 septembre 2000 aux actionnaires de la société inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 15 août 2000.

Par ordre du Conseil
H.W. Lemieux
Vice-président et secrétaire

Calgary, Alberta
26 juillet 2000

Un juge convoque le chef de la direction de Cinar

Reuters

Le chef de la direction de Cinar Corp., un producteur canadien d'émissions pour enfants récemment ébranlé par des allégations de fraude fiscale, devra comparaître en cour afin de répondre à des questions dans le cadre d'un recours collectif en justice, a décidé hier un juge de la Cour supérieure du Québec.

Le juge Jean Archambault a convoqué le PDG de Cinar, Barry Usher, un gestionnaire de longue date qui a pris la barre de l'entreprise en mars, au plus fort des scandales, afin qu'il compare le 6 septembre relati-

vement à un recours collectif entamé par un groupe d'investisseurs québécois mécontents. Ils ont entrepris ce recours collectif, considérant qu'ils avaient acquis leurs actions de l'entreprise à un prix trop élevé.

Cinar, le concepteur de la très populaire émission pour enfants *Arthur*, gagnant d'un trophée Emmy, a déjà annoncé qu'il devrait recalculer ses résultats financiers des trois dernières années pour se défendre des allégations d'utilisation frauduleuse de crédits d'impôt gouvernementaux et des réclamations de droits d'auteur.

La compagnie est accusée d'avoir déclaré

comme canadiens des manuscrits de scénarios écrits par des auteurs américains, dans le but d'obtenir des crédits d'impôt.

« Il y a un manque de transparence dans plusieurs transactions de Cinar », a souligné Paul Unterberg, l'avocat montréalais représentant les investisseurs. Près de 14 % des revenus de 150 millions de Cinar en 1998 proviennent des crédits d'impôt gouvernementaux et des investissements directs.

La police enquête sur des allégations de fraude fiscale et d'irrégularités financières pesant sur le producteur.

Ron Weinberg et Micheline Charest, le

couple fondateur de Cinar, a remis sa démission en mars dernier, lorsque la société a dévoilé que 122 millions \$ US avaient été investis dans une firme d'investissements d'un paradis fiscal des Antilles sans l'approbation de son conseil d'administration. L'annonce de cet investissement a fait chuter la valeur de l'action de Cinar de 70 %.

Les négociations sur le titre ont été suspendues en mars sur les marchés nord-américains, et les autorités de la Bourse de Toronto et du Nasdaq exigent davantage d'informations avant d'autoriser la reprise des transactions des titres.

Bombardier en discussions avec Daimler

Reuters

STUTTGART, Allemagne

DaimlerChrysler AG a affirmé hier être en négociations sérieuses avec Bombardier inc. pour la vente de sa division de systèmes ferroviaires Adtranz.

La compagnie est en voie de larguer ses divisions non automobiles, ayant déjà au début du mois

laissé ses activités aéronautiques à la European Aeronautic, Défence and Space Co. (EADS).

Bombardier avait qualifié de « spéculatif » la semaine dernière un article d'un magazine allemand affirmant que le fabricant canadien de matériel de transport allait acheter Adtranz. DaimlerChrysler avait aussi qualifié l'article de spéculation.

Les bénéfices du quatrième trimestre de 1999 chez DaimlerChrysler avaient subi le poids des coûts de restructurations au sein d'Adtranz.

Adtranz avait indiqué en novembre dernier son intention de relever ses ventes de 2002 à 6,9 milliards \$ CAN, par rapport à des ventes estimées de 5,24 milliards en 1999.

scindée en deux entités distinctes pour violation de la loi antitrust, et dénonce les « communications extrajudiciaires avec la presse » du magistrat.

Le département de la Justice doit réagir officiellement à l'initiative de Microsoft avant le 14 août en vertu d'un accord passé avec la firme et destiné à accélérer la procédure.

Microsoft s'adresse à la Cour suprême

Associated Press

WASHINGTON

Nouvel épisode dans le feuilleton Microsoft : le géant du logiciel, qui conteste sa condamnation au démantèlement pour violation de la législation antitrust, a présenté hier un recours devant la Cour suprême américaine pour demander le renvoi de l'affaire devant une cour d'appel fédérale.

Le texte de l'appel, un document de 30 pages accompagné d'un appendice de 312 pages, exhorte la Cour à éviter « la tâche onéreuse de passer au peigne fin un dossier vaste et complexe et (à éviter) de renoncer aux nombreux avantages de l'examen d'appel intermédiaire ».

Microsoft conteste par ailleurs les conclusions du juge Thomas Penfield Jackson qui, le 7 juin dernier, avait condamné la firme à être

TAUX D'INTÉRÊT

	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME						HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES								
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m. o.	6 m. f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
BANQUES																				
La Banque HSBC Canada	5,000	3.75	3.95	3.95	4.75	1,000	5.00	5.25	5.30	5.35	5.55	7.50	8.60	8.15	8.70	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
B. Nationale du Canada	5,000	3.75	3.95	3.95	4.75	1,000	5.00	5.25	5.30	5.35	5.55	—	8.60	8.15	8.70	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
Banque Comm. Italienne	5,000	r3.75	r3.95	r3.95	r4.75	1,000	5.20	5.25	5.30	5.35	5.55	—	8.60	8.15	8.70	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
Banque Laurentienne	5,000	3.75	3.95	3.95	4.75	1,000	5.00	5.25	5.30	5.35	5.55	—	8.60	8.15	8.70	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
Banque Manuvie	25,000	5.30	5.35	5.35	5.40	5,000	5.60	5.70	6.10	6.15	6.20	—	—	—	—	—	—	—	—	—
NBG Bank	5,000	3.75	3.95	3.95	4.75	1,000	5.00	5.25	5.30	5.35	5.55	—	8.60	8.15	8.70	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
Banque Royale	5,000	3.75	3.95	3.95	4.70	500	4.85	5.10	5.15	5.20	5.30	7.50	8.65	8.20	8.75	7.95	8.00	8.10	8.20	8.25
Banque Scotia	5,000	3.75	3.95	3.95	4.70	500	4.85	5.10	5.15	5.20	5.30	7.50	8.60	8.15	8.70	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
Banque Toronto Dominion	5,000	4.25	4.50	4.60	4.70	1,000	4.80	5.05	5.10	5.15	5.30	7.50	—	8.15	8.70	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
Banque de Montréal	5,000	3.75	3.95	3.95	4.70	1,000	4.85	5.10	5.15	5.20	5.30	5.25	8.60	8.15	8.70	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
Fédé des Caisses de Mtl	5,000	3.75	3.95	3.95	4.75	1,000	5.00	5.25	5.30	5.35	5.55	7.50	8.60	8.15	8.70	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
CIBC	5,000	3.75	3.95	3.95	4.70	1,000	4.85	5.10	5.15	5.20	5.35	6.49	8.60	8.15	8.70	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
FIDUCIARIES																				
Canada Trust	5,000	r4.20	r4.45	r4.55	r4.65	1,000	4.80	5.05	5.10	5.15	5.30	7.50	8.60	8.15	—	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
Fiducie Desjardins	5,000	3.75	3.95	3.95	4.75	1,000	4.85	5.10	5.15	5.20	5.30	—	8.60	8.15	8.70	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
Groupe Investors	0	—	—	—	—	1,000	5.00	5.25	5.30	5.35	5.55	—	8.60	8.15	8.70	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
MCAP Mortgage Corp.	0	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	6.49	—	8.15	8.70	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
La Maritime	0	—	—	—	—	5,000	r5.12	r5.25	r5.50	r5.50	r5.50	—	—	—	—	—	—	—	—	—
London Life	0	—	—	—	—	1,000	5.00	5.15	5.25	5.35	5.45	—	8.60	8.15	8.70	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
Trust Général	5,000	3.75	3.95	3.95	4.75	1,000	5.00	5.25	5.30	5.35	5.55	—	8.60	8.15	8.70	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
Fiducie Standard Life	5,000	3.88	3.88	3.88	4.00	1,000	5.75	5.75	5.88	6.00	6.00	—	—	—	—	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
Promutuel Capital	5,000	r3.90	r4.10	r4.10	r4.90	1,000	5.15	5.40	5.45	5.50	5.70	—	8.60	—	8.70	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
Trust National	0	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	—	8.60	8.15	8.70	7.90	8.00	8.10	8.20	8.25
Trust Royal	5,000	3.75	3.95	3.95	4.70	500	4.85	5.10	5.15	5.20	5.30	—	8.65	8.20	8.75	7.95	8.00	8.10	8.20	8.25
Trust La Laurentienne	3,000	3.75	3.95	3.95	4.75	1,000	5.00	5.25	5.30	5.35	5.55	—	—	—	—	—	—	—	—	—
GOUVERNEMENT																				
Placements Québec (1)	0	—	—	—	—	500	5.30	5.50	5.65	5.75	5.90	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Les taux sont fournis par les services financiers Canexx qui les ont transmis à La Presse hier à 17h.

Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Canexx sur internet à l'adresse suivante HTTP://WWW.CANNEX.COM

Les abréviations suivantes sont : 'j.' = jour, 'Min.' = placement minimum, 'm.' = mois, 'o.' = hypothèque ouverte, 'f.' = hypothèque fermée, 'r' = dépôts rachetables.

(1) Obligation à terme à taux fixe

LES MÉTAUX

MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN

DOLLARS US PAR TONNE MÉTRIQUE

		FERMETURE	
		CUivre (catégorie-A)	
Comptant	1842,5-1843,5		
3 mois	1870-1871		
15 mois	1867-1872		
Ventes	\$92 549(\$92 125)		
		ÉTAÏN	
comptant	5250-5260		
3 mois	5300-5310		
15 mois	5375-5385		
Ventes	\$8 367(\$8 222)		
		PLOMB	
comptant	462,5-463,5		
3 mois	473-474		
5 mois	485-490		
Ventes	\$14 708(\$12 709)		
		ZINC (qualité supérieure)	
comptant	1150,5-1151,5		
3 mois	1166-1167		
15 mois	1150-1155		
ventes	\$32 427(\$24 620)		
		ALUMINIUM	
comptant	1562-1563		
3 mois	1583-1584		
15 mois	1545-1550		
Ventes	\$79 111(\$81 921)		
		NICKEL (dollars)	
comptant	7855-7865		
3 mois	7810-7820		
15 mois	7140-7160		
Ventes	\$13 449(\$10 160)		

BOURSE DE MONTRÉAL

Valeurs	Ventes (100)	C/B	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net	52 sem. Haut	52 sem. Bas	Valeurs	Ventes (100)	C/B	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net	52 sem. Haut	52 sem. Bas
ARCA	32	0,13	0,13	0,13	-0,02	0,40	0,01	0,01	Sept.	95,24	93,48	94,10	94,08	94,09		63595	
Alican	215	0,49	0,48	0,49	0,01	1,10	0,36		Oct.	94,08	94,08	0,00	0,00	94,05		250	
Antoro	150	0,08	0,07	0,08	0,02	0,24	0,02		Déc.	95,13	93,34	93,96	93,94	93,95	+0,01	49670	
Arenagol	386	1,25	1,20	1,23	0,01	3,00	0,19		Mars	94,63	93,15	93,91	93,89	93,91	+0,01	26142	
Artis.b	68	1,75	1,65	1,75	0,05	6,50	1,51		Juin	95,07	93,07	93,87	93,86	93,87	+0,01	11456	
Aurignol	27	-0,00	-0,00	-0,00	0,00	0,00	0,02		Sept.	93,88	93,06	93,83	93,82	93,83	+0,01	5520	
Autorabi	5	0,33	0,33	0,33	0,01	0,45	0,03		Déc.	93,87	92,97	0,00	0,00	93,79	+0,01	3348	
BridgePoint	400	3,33	3,25	3,27	0,02	6,40	1,00		Mars	93,88	93,21	0,00	0,00	93,76	+0,01	3241	
Cansp.A	40	0,41	0,41	0,41	0,01	0,64	0,37		Juin	93,73	92,95	0,00	0,00	93,71	+0,01	2275	
Ced-Or Corp	146	1,28	1,20	1,28	1,95	1,25			Sept.	93,72	93,11	0,00	0,00	93,71	+0,01	640	
Coneisn	99	5,00	4,80	4,90	-0,15	12,50	0,45		Déc.	93,70	93,06	0,00	0,00	93,69	+0,01	225	
Coleiraïne									Mars	93,69	93,36	0,00	0,00	93,68	+0,01	75	
Mn	145	0,07	0,07	0,07	-0,01	0,19	0,03		Juin	93,68	93,68	0,00	0,00	93,67	+0,01	25	
Contin pr	50	0,40	0,40	0,40	-0,05	1,50	0,25		Volume estimé:.....	8,714							
Cvalley.a	20	0,80	0,80	0,80	0,04	1,60	0,16		Volume journalière précédente:.....	11,832							
Diadm	760	0,37	0,34	0,35	-0,01	0,81	0,12		Intérêts en cours journalière précédente:.....	166,802							
Disor	360	0,34	0,31	0,34	-0,03	0,72	0,12										
D o u m o n t																	
Nickl	50	0,22	0,22	0,22	0,02	1,23	0,18		CONTRAT à terme sur obligations								
Pbeach	30	2,15	2,15	2,05	0,05	2,55	1,50		du Canada								
FreeWest	395	0,27	0,68	0,72	1,20	1,20	1,05		\$100 000; points de 100 p. cent								
G.Brain	25	0,16	0,17	0,17	-0,03	45,00	0,00		Saison	Haut	Bas	Haut	Bas	Régl.	Var.	Int. en cours	
Genomic	270	0,80	0,55	0,70	0,45	45,00	0,00		Déc.	101,00	101,00	0,00	0,00	100,63	-0,08	38,766	
GeoNova	50	0,11	0,11	0,11	0,01	0,23	0,03		Sept.	101,80	97,79	100,80	100,45	100,53	-0,08	38,766	
Global	5	0,24	0,24	0,24	-0,06	1,00	0,10		Mars	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Grilli A	10	0,35	0,35	0,35	-0,05	0,60	0,23		Volume estimé:.....	4,381							
Imetel	105	0,85	0,85	0,85	0,00	0,00	0,00		Volume journalière précédente:.....	3,124							
Innovi A	824	0,89	0,80	0,80	-0,06	3,00	0,60		Intérêts en cours journalière précédente:.....	38,766							
J.A.C.Mn	230	0,14	0,14	0,14	0,75	0,10			5 ANS								
Jilbey	50	0,46	0,46	0,46	0,04	0,50	0,07		CONTRAT à terme sur obligations								
Jltee	6929	4,99	3,00	3,80	2,55	4,99	3,00		du Canada								
Levan	90	0,18	0,18	0,18	0,00	0,46	0,15		\$100 000; points de 100 p. cent								
Limech	772	1,10	1,05	1,05	0,02	2,40	0,90		Saison	Haut	Bas	Haut	Bas	Régl.	Var.	Int. en cours	
Loubel	765	0,15	0,15	0,15	0,02	0,44	0,06		Sept.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99,52	-0,04	
Malairic	451	0,61	0,54	0,60	0,02	1,67	0,08		Déc.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Metairon	0,15	0,15	0,15	0,15	0,00	0,38	0,13		Mars	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Munster	25	0,45	0,45	0,45	1,10	0,08			Juin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Melco	100	0,20	0,20	0,20	0,02	0,50	0,16		Volume estimé:.....	0,000							
Monroe	1666	0,25	0,22	0,22	0,01	0,26	0,07		Volume journalière précédente:.....	0,000							
2nd R Res	287	2,87	2,87	2,87	0,02	2,99	0,01		Intérêts en cours journalière précédente:.....	0,000							
N3	833	2,25	2,05	2,21	0,11	4,50	0,00		OPTIONS sur contrats à terme								
Nomek	22	-0,00	-0,00	-0,00	0,00	0,00	0,00		sur obligations								
NlPT7,25	1	11,00	11,00	11,00	0,80	11,00	9,00		du gouvernement du Canada								
Nova exp	100	0,33	0,32	0,32	0,02	0,48	0,28		\$100 000; points de 100 p. cent								
N v e d e r									Pré de	Achats	Oct.	Nov.	Sept.	Oct.	Nov.	Ventes	
Ress	20	0,10	0,10	0,10	0,10	0,24	0,06		livré	Sept.	Oct.	Nov.	Sept.	Oct.	Nov.		
Olo.A	79	0,41	0,39	0,39	-0,02	0,49	0,24		100	0,82	1,10	1,30	0,29	0,48	0,68		
Oskiso	130	0,20	0,18	0,20	0,01	0,46	0,01		100	0,31	0,58	0,80	0,77	0,94	1,08		
Photonef	87	1,05	0,92	1,02	0,11	1,00	0,00		102	0,08	0,26	0,44	1,55	1,62	1,73		
Radisson	150	1,20	1,20	1,20	1,50	1,12			Volume estimé:.....								
Rambold	82	0,10	0,10	0,10	0,18	0,05			Volume précédent des options d'achat:.....								
RAMS	140	0,46	0,45	0,45	0,79	0,25			Volume précédent des options de ventes:.....								
Sobex	96	0,25	0,25	0,25	0,01	8,10	0,40		Intérêts en cours journalière précédente:.....								
Shapre	845	0,25	0,25	0,25	0,09	0,01	0,00		Intérêts en cours des options de ventes:.....								
TSTelney	14	0,38	0,38	0,38	0,07	1,89	0,10										
Tandley	50	0,12	0,12	0,12	0,23	0,05											
Tolgoe	5	1,20	1,20	1,20	1,50	1,01											
Westrin	-0,00	-0,00	-0,00	-0,00	0,00	0,00											
WestmPac	50	0,08	0,08	0,08	0,07	0,01											
X-Quear	2185	0,14	0,07	0,14	0,07	0,26											
Ventes totales						2265996											

LA BOURSE EN BREF

CDNX				
Volume:				
Mercredi	34 232 382			
Mardi	30 720 233			
Indices CDNX:				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
Marché(CDNX)	3359,69	3321,41	3333,59	-27,18
Faits saillants:				
	Mercredi	Mardi		
Actions trans.	9 762	9 257		
Gains	206	235		
Pertes	326	284		
Inchangées	502	512		
Valeurs les plus actives:				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Wave TeleComms	1 472 385	2,96	-0,39	
Diversiflow Corp	1 000 000	0,25	stable	
Limor Inc	652 534	0,75	+0,09	
Touchstone Res	487 000	1,19	+0,04	
Berkshire Intl.	469 000	0,25	-0,02	

NEW YORK				
Volume:				
Mercredi	1 170 840 260			
Mardi	961 835 000			
Indices Dow Jones:				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
30 Industries	10790,13	10447,18	10516,48	-183,49
20 Transports	2852,10	2759,06	2800,34	-8,98
15 Serv. pub.	330,71	323,06	325,01	-4,83
65 Composés	3139,83	3044,88	3069,55	-43,60
Faits saillants:				
	Mercredi	Mardi		
Action	3 359	3 356		
Gains	1 371	1 453		
Pertes	1 477	1 386		
Inchangées	511	517		
Hauts 00	90	70		
Bas 00	78	53		
Valeurs les plus actives:				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
LSI Logic	50 369 800	323/4	+15/16	
Compaq Computer	37 971 200	29/8	+3/4	
Xerox Corp.	32 822 100	14 15/16	-3/2	
Pfizer Inc.	24 749 100	43 1/16	-5/8	
AT&T Corp.	23 320 000	32 3/4	-1/4	
Nortel Network	19 879 700	83 15/16	+17/16	
Rite Aid Corp.	17 305 900	4 5/16	-5/16	

Indices Standard & Poor's:				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
400 Industrielles	1812,85	1786,17	1786,17	-28,68
20 Transports	622,65	608,01	608,70	-3,62
Serv. pub.	276,96	272,63	272,98	-3,98
40 Finances	145,47	143,02	143,02	-2,45
500 Composés	1474,47	1452,42	1452,42	-22,05
100 Composés	802,44	791,19	791,19	-11,25

TORONTO				
Volume:				
Mercredi	127 660 000			
Mardi	131 605 000			
Indices de Toronto:				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
TSE 35	568,26	562,89	564,52	-1,67
TSE 100	690,87	684,77	686,90	-3,93
TSE300	10955,7	10890,2	10916,07	+49,00
S&P 60	674,94	674,94	674,94	+5,23
Aurifères	4008,26	4008,26	4008,26	+8,37
Les financiers	8635,10	8635,10	8635,10	+6,14
Mines et Métaux	3328,75	3328,75	3328,75	-56,27
Pétrole	6863,89	6863,89	6863,89	-48,97
Industrielles	15159,51	15159,51	15159,51	+133,53
Faits saillants:				
	Mercredi	Mardi		
Actions trans.	1 358	1 339		
Gains	421	461		
Pertes	620	566		
Inchangées	317	312		
Hauts 00	25	19		
Bas 00	34	27		
Valeurs les plus actives:				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Nortel Networks	9 498 673	123,10	+2,35	
Battery Techno.	6 394 290	1,07	+0,42	
Bombardier B.	5 167 617	22,45	-1,10	
JDS Uniphase	3 026 493	192,00	+0,90	
BCE Inc.	2 866 156	35,95	+0,40	

Mines et pétroles:				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Renaissance Energy	2 036 526	14,90	-0,10	
Barrick Gold	1 500 206	23,90	stable	
Teck Corp. B	1 306 634	8,90	-0,20	
Lionore Mining	1 124 800	1,41	+0,01	

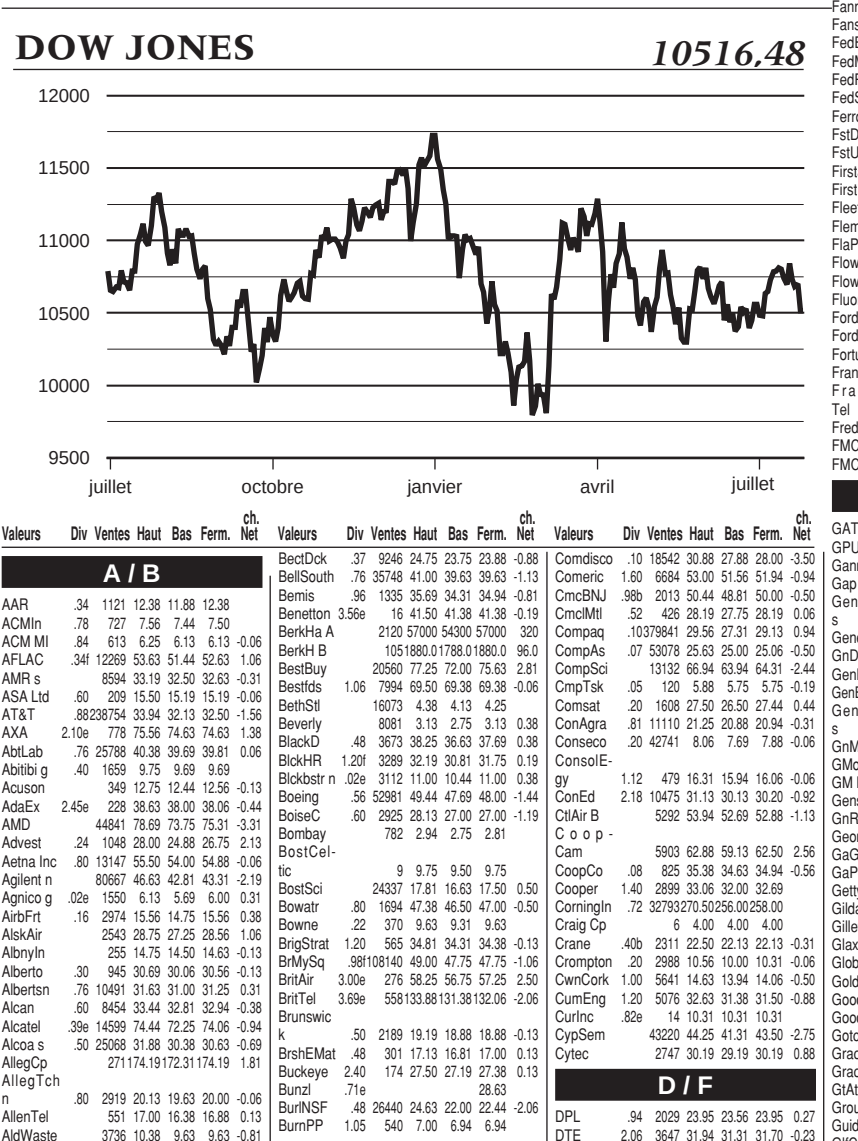
NASDAQ				
Volume:				
Mercredi	1 603 365 600			
Mardi	1 398 508 900			
Indices NASDAQ:				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
Composite	4002,70	3906,55	3987,72	-41,85
Industrielles	2126,04	2059,99	2102,79	-40,25
Banques	1567,30	1552,77	1553,33	-15,06
Assurances	1814,62	1776,95	1803,77	+24,07
Finances	2673,50	2605,80	2634,45	-58,51
Transports	1096,36	1084,82	1096,36	+5,68
Telecom.	895,29	871,07	890,76	-6,03
Faits saillants:				
	Mercredi	Mardi		
Actions trans.	4 910	4 903		
Gains	1 566	1 822		
Pertes	2 289	2 112		
Inchangées	1 055	969		
Hauts 00	36	40		
Bas 00	170	147		
Valeurs les plus actives:				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
JDS Uniphase	134 465 100	136	+5/4	
Cisco Syst.	38 564 900	68 9/16	+7/16	
Microsoft Corp.	38 436 000	67 13/16	-1/16	
Sun Microsystems	25 393 900	109 9/16	+9/16	
Dell Computer	24 410 300	46 7/8	+1/16	

LES RAPPORTS FINANCIERS EXPRESS

COMPAGNIES		PROFITS (PÉRTE)		REVENUS BRUTS (\$000)	
		Courant	L'an dernier	Courant	L'an dernier
Résultats en dollars canadiens					
BCE Inc. (communications)Mtl., Québec	610000	586000	+4%		
1er sem. 30 juin	0,88	0,84		8435000	7633000
Canadian Utilities (électricité)Calg., Alb., 1er sme. 30 juin	118800	118400	+0%		
Inventronics Ltd. (télécom-electro)Calg., Alb., 1er sem. 30 juin	501	(2023)	—%		
Maxcom Inc. (communications)Tor., Ont., 1er sem. 30 juin	6092	4529	+34%	21029	10325
Teck Corp. (mines)Vancouver, C.B., 1er sem. 30 juin	18014	(590)	—%		
Yogen Fruz World Wide (yogourt)Tor., Ont., 9mois 31 mai	120	124	—%	326374	312235
	(0,54)	n disp.		65116	70505
Résultats en dollars américains					
Agrio-Eagle Mines Ltd. (mines)Tor., Ont., 1er sem. 30 juin	(6910)	(4635)	—%	23931	19048
Bergens Brunswig (prod. pharma)Orange, Cal., 9mois 30 juin	(207503)	99110	—%		
Bethlehem Steel (acier)Bethleem, Pa., 1er sem. 30 juin	34600	55300	-37%		
Comdisco (loc. éqp. électr.)Rose., ILL., 9mois 30 juin	101000	18000	+461%		
Dow Corning Corp. (conglomérat)Midland, Mich., 1er sem. 30 juin	63500	47300	+34%	2843000	3175000
DuPont Co. (prod. chimique)Wilmington, Del., 1er sem. 30 juin	1491000	1580000	-5%		
Ecoclab Inc. (serv. résident.)St.Paul, Minn., 1er sem. 30 juin	91021	78422	+16%		
Fleming Cos. (alimentation)Portland, Oreg., 1er sem. 8 juillet	(39222)	(26579)	—%		
Harris Corp. (électronique)Melbourne, FL., Année 30 juin	18000	53100	-66%		
Kaiser Aluminum Corp. (aluminium)Houston, Tx., 1er sme. 30 juin	22700	(53900)	—%	1108200	1004400
Lubrizol (prod. chimique)Cleveland, Oh., 1er sem. 30 juin	61817	69122	-10%		
Marsh & McLennan (assurances)N.Y., N.Y., 1er sem. 30 juin	613000	456000	+34%		
Maxxam Inc. (pétroles)Houston, Tx., 1er sem. 30 juin	2.15	1.66	-83%	5146000	4596000
Oxford Health (assurances)Norwalk, Conn., 1er sem. 30 juin	86154	12296	+600%		
Tommy Hilff Corp. (vêtement)Hong Kong, Ch., 1er trim. 30 juin	9100	38700	-74%		
York International Corp. (ventilation)York, Pa., 1er sem. 30 juin	68782	57829	+18%		
	1.80	1.44		1958874	1794821

Suite à la page A 18

BOURSE DE NEW YORK



A/B				
AAR	34	1121	12,38	11,88
ACM	78	727	756	750
ACM	64	613	625	613
AFAC	34	1229	53,63	54,44
AMR	8594	33,19	32,50	32,63
ATA	60	209	15,50	15,19
AT&T	8828	28754	33,94	32,13
A210e	778	75,56	74,63	74,63
AbiLab	76	25780	40,38	39,69
AbiLab	40	1659	3,75	9,69
AdmCo	349	1275	12,28	12,31
ADA	4281	78,69	73,05	73,05
Advest	24	1048	26,00	24,88
Aetna Inc	80	13147	55,50	54,00
Agilent n	80697	46,63	42,81	43,19
Agnico g	022	1505	6,13	5,69
Alcoa	116	209	10,38	10,25
Alkerm	253	262	27,25	28,56
Allybn	255	14,75	14,50	14,63
Albino	30	945	30,99	30,56
Albino	76	10491	31,63	31,00
Alcan	60	8454	33,41	32,94
Alcoa	396	14599	74,44	72,25
Alcoa s	50	25058	31,88	30,38
AllegCo	271	1154	19,12	17,14
AllenTch n	80	2919	20,13	19,63
AllenTel	551	17,00	16,38	16,80
AllotWaste	38	3776	20,38	19,63
Allstate	68	38718	27,31	25,56
Alstom	12	2925	29,25	29,25
Amesek	60	6334	58,53	57,93
Ameron	254	2428	36,31	35,56
AmerOnline	131247	55,50	52,25	53,63
AEP	2440	8536	35,36	32,50
AmExps s	32	56280	56,88	55,13
Amgen	176	17501	70,50	67,50
AmphmP	52	31800	56,50	53,50
AmIntGrp	222	40228	12,19	12,01
AmSt	4754	45,63	44,00	44,15
AmTower	9784	45,38	42,28	44,63
AmWtr	90	945	25,14	24,50
AmWest	116	249	7,00	6,94
Ampro	40	41	11,94	11,81
Anap	21	538	5,13	5,13
Analyst	44135	73,75	69,00	71,38
Angelic	32m	142	8,06	8,00
AngloGold	1506	2572	18,10	19,81
Anheuser	120	16435	80,50	77,13
AniCap	116	249	7,00	6,94
Apache	28	18634	48,38	46,75
ArchCoal	23	613	7,94	7,75
ArchDn	200	16420	70,45	64,94
ArchDn	154	4747	24,63	23,50
Armshld	192	1434	16,44	16,16
Bk of Am	220	5555	48,06	46,63
BKMG	110b	3400	33,38	32,24
AsiaPc	146	1331	10,00	9,81
AsettInc	100	102,06	11,88	11,94
AscCap	26	24171	25,75	24,69
AutoNatin	681	5917	6,56	6,25
AutoData	53	18428	51,50	49,89
Avnet	118	29260	60,01	53,00
Avny	50	2567	62,69	60,13
AVON	74	9150	35,50	34,50
BCE gns	120b	4361	24,50	23,63
BGF Corp	82e	438	31,63	31,00
BKF Cap	128	17,75	17,50	17,25
BPMac	133	24028	92,50	51,69
Bairnco	20	21	7,13	7,13
BakrHu	46	19121	32,00	30,25
Ball	60	112	30,50	34,35
Band	118	90	26,50	26,25
BankOne	168	3342	32,94	32,00
Bk of Am	220	5555	48,06	46,63
BKMG	110b	3400	33,38	32,24
BKNY	64	19391	50,75	47,88
Banta	585	1831	18,56	19,06
Bard	841	4412	50,00	48,25
BarnBld	1241	20,63	20,25	20,50
BarriKCo	221	16566	16,63	16,19
BatMtl	8910	1,88	1,75	1,88
BatMtlP	325	63	30,38	30,75
Baxter	104	11251	63,63	62,25
Baxter	116	1615	75,19	73,38
BeaSt	60k	71027	54,75	52,00
Bec k	64	2465	62,63	60,25

C

VANPA	Chg	VANPA	Chg	VANPA	Chg	VANPA	Chg	VANPA	Chg
-------	-----	-------	-----	-------	-----	-------	-----	-------	-----



Nos prix
sont imbattables!

Comparez, vous serez convaincu!

matelas

Plus de 100 styles!

30 nuits d'essai!

livraison **GRATUITE** retrait **GRATUIT** cadre de lit **GRATUIT** installation **GRATUITE**

du vieux matelas avec ens. de matelas

deux des meilleures façons d'économiser!

Option 1 • Nous payons la TPS et la TVQ! **Option 2** • Vous ne payez rien avant un an! **

*Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et à la TVQ. **Aucun paiement mensuel • Aucun dépôt • Aucun intérêt

MATELAS «PAYEZ ET EMPORTEZ», À PARTIR DE 39 ⁹⁵			
Charmeur de Sealy		Beautysleep Evasion de Simmons	
Simple	169 ⁰⁰	ensemble	299 ⁰⁰
Double	199 ⁰⁰	ensemble	349 ⁰⁰
Grand	249 ⁰⁰	ensemble	449 ⁰⁰
Posturepedic de Sealy		Beautyrest de Simmons	
Simple	299 ⁰⁰	ensemble	489 ⁰⁰
Double	389 ⁰⁰	ensemble	599 ⁰⁰
Grand	429 ⁰⁰	ensemble	669 ⁰⁰
Très grand	699 ⁰⁰	ensemble	999 ⁰⁰

Sealy Posturepedic™

Le Edgeguard® innovateur pour 10% plus de surface de sommeil.
La base Steelguard™ exclusive assure une durabilité maximale.
Les ressorts exclusifs Posturetech™ vous donnent le meilleur support.

Simmons Beautyrest®

Tout nouveau, profil avec ressorts indépendants pour un confort et un support ultime.

Jusqu'à 100\$ de rabais

sur tout ensemble de matelas Posturepedic de Sealy et Beautyrest de Simmons

Simple 50\$ de rabais **Grand 75\$ de rabais**

Double 60\$ de rabais **Très grand 100\$ de rabais**

Sur présentation de ce coupon. Un coupon par ensemble de matelas. Ne peut être jumelé à aucune autre offre.



Oreiller de duvet blanc 27⁹⁵

Oreiller 7⁹⁵



Ensemble de draps en percale

180 fils au pouce carré

Simple 16⁹⁵ Double 24⁹⁵ Grand 34⁹⁵ Très grand 49⁹⁵

Lit d'enfants Barn yard

Ens. de draps simple 34⁹⁵
Douille simple 49⁹⁵
Cache-oreillers standard 9⁹⁵

SHEFTEX MARTEX lawrence Springmaid

Fieldcrest CANNON Wamsutta Dan River

Édredons de duvet d'oie blanche

Simple 79⁹⁵ Double 99⁹⁵ Grand 109⁹⁵ Très grand 149⁹⁵

GAGNANT DU PRIX EXCELLENCE DE L'ASSOCIATION DES PRODUITS DE DUJET ET PLUMES



Couvre-matelas «Easy Fit»

Simple 9⁹⁵ Double 12⁹⁵ Grand 14⁹⁵

Salle de bains

Excalibur de **MARTEX**

Bain 6⁹⁵ Essuie-mains 4⁹⁵ Débarbouillette 2⁹⁵

POLITIQUE DE PRIX Garantie SANS CONDITIONS

CHACQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix, mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%.

Nos prix sont imbattables!
Comparez, vous serez convaincu!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

ROCKLAND (514) 341-7810 Centre Rockland
LAVAL (450) 681-9090 Les Galeries Laval
BROSSARD (450) 671-2202 Place Portobello
CENTRE-VILLE (514) 282-9525 Les Promenades de la Cathédrale

Air Canada: rencontre avec le médiateur le 7 août

ALEXANDRE SIROIS

Les négociations entre Air Canada et ses pilotes, rompues le 14 juillet, reprendront à Montréal le lundi 7 août, a indiqué hier le transporteur aérien.

C'est le médiateur nommé mardi par le ministère fédéral du Travail, Bruce Outhouse, qui a fixé la date après avoir consulté les deux parties en litige, a déclaré la porte-parole du transporteur aérien, Nicole Couture-Simard.

L'heure et la durée de la réunion du 7 août dans la métropole n'ont toutefois pas été dévoilées. Il n'y a pas non plus d'échéancier établi en ce qui concerne les rencontres ultérieures.

« On a hâte de repartir le processus en vue d'en arriver à une entente le plus tôt possible pour mettre fin à la période d'incertitude à laquelle fait face notre clientèle », a déclaré M^{me} Couture-Simard.

Le transporteur aérien, à l'instar de l'Association des pilotes, voit d'un bon oeil la re-

prise des pourparlers supervisés par un médiateur spécial. « Nous étions d'avis, il y a quelques semaines, que nous avions besoin d'un tiers pour nous aider à obtenir un accord négocié. Alors nous sommes confiants qu'avec l'aide du médiateur spécial, nous pourrions y arriver », a précisé M^{me} Couture-Simard.

Les pilotes d'Air Canada sont sans contrat de travail depuis le 1^{er} avril dernier. Le 26 juin, ils ont voté dans une proportion de 92 % en faveur du recours à la grève. Ils ont néanmoins promis à la ministre du Travail, Claudette Bradshaw, qu'ils ne déclencheraient pas de grève lors du processus de médiation mis en place par Ottawa. Si les négociations achoppaient à nouveau, les pilotes devraient donner un préavis de 72 heures avant de débayer.

Bruce Outhouse, choisi par Ottawa en vue de régler le litige, est un avocat spécialisé dans les relations de travail. Il a récemment établi les indemnités de départ des mineurs de la compagnie Devco en Nouvelle-Écosse.

La Fondation canadienne pour l'innovation attribue 363 millions

JULES RICHER

Presse Canadienne, OTTAWA

La Fondation canadienne pour l'innovation a annoncé hier l'attribution d'une nouvelle tranche de subventions de 363 millions de dollars qui serviront à soutenir des projets de recherche.

De cette façon, une soixantaine d'universités, de collèges, d'hôpitaux et d'établissements de recherche mèneront à bien 214 projets.

En ajoutant les contributions du secteur privé et des gouvernements provinciaux, la valeur totale de ces projets atteindra un peu plus d'un demi-milliard de dollars.

Créée en 1997 par le gouvernement fédéral, la Fondation vise avant tout à financer la mise en place de nouvelles infrastructures scientifiques. Elle est indépendante du gouvernement et détermine elle-même à qui sont attribués ses fonds.

Avec la somme annoncée hier, la Fondation a investi jusqu'à maintenant 840 millions de dollars dans des projets.

Sur cette somme, les institutions québécoises ont obtenu 224 millions de dollars, et celles de l'Ontario 297 millions. L'Université McGill a décroché la contribution la plus importante au pays avec 79 millions pour 71 pour projets, suivie par l'Université de Toronto (72 millions, 78 projets) et par l'Université de Montréal (69 millions, 88 projets).

Le PDG de la Fondation, David Strangway, a expliqué en conférence de presse que son organisme attribuait uniquement ses subventions au mérite, en ne tenant pas compte de facteurs géographiques ou provinciaux.

Pour sa part, le recteur de l'Université d'Ottawa, Marcel Hamelin, a affirmé que la Fondation donnait « les moyens aux universités d'effectuer de la recherche de calibre international », et « permet de conserver les chercheurs au Canada ».

Lors du budget fédéral de février dernier, le mandat de la Fondation canadienne pour l'innovation a été prolongé jusqu'en 2005 et une somme de 900 millions de dollars a été ajoutée à son budget.

Fourrures: retour à la case départ

CAMILLE BEAULIEU

collaboration spéciale, ROUYN-NORANDA

Un peu dépitée, la Régie des marchés agricoles du Québec a dû jeter la serviette, lundi, et renoncer au décompte des votes du référendum sur l'instauration d'un Plan conjoint provincial pour la mise en marché des fourrures d'animaux sauvages.

Moins de 50 % des 7702 trappeurs enregistrés comme détenteurs d'un permis de trappe au cours des deux dernières années ont voté. Or, les règles de la Régie sont claires : pour être valide, un scrutin de ce type doit recueillir au moins 50 % des votes des producteurs. De plus, le projet de plan conjoint doit, pour être adopté, rallier au moins les deux tiers des votes.

Le secrétaire de la Régie des marchés agricoles du Québec, Claude Regnier, a révélé qu'environ 60 votes manquaient encore lundi midi (date limite déjà reportée une fois) pour atteindre le seuil critique des 50 %.

C'est la première fois, a-t-il précisé, qu'un scrutin avorte de cette façon à la Régie, où la

participation aux référendums se situe généralement en 80 et 90 %.

Le projet d'un Plan conjoint pour structurer la mise en marché des fourrures québécoises se retrouve donc de nouveau à la case départ.

La Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec, de même que tous les présidents des associations régionales de trappeurs, s'étaient pourtant prononcés en faveur du projet de Plan conjoint. Des trappeurs avaient par contre exprimé des doutes sur la possibilité de réglementer un commerce qui s'effectue par encans, sur une base internationale, et dont les prix dépendent de l'offre et de la demande.

La Régie avait expliqué à l'époque que le Plan conjoint permettrait à tout le moins de réglementer les encans, pour permettre aux trappeurs de connaître d'avance les règles du jeu (catégories de fourrures, modes de paiement, etc.).

Les promoteurs du Plan conjoint devront, s'ils le désirent, repartir à zéro, et présenter de nouveau une demande officielle à la Régie des marchés agricoles.

A. Gold & Sons **POUR LUI**

TOUT DOIT ÊTRE VENDU !

4 DERNIERS JOURS

la succursale du 960 Ste-Catherine O. FERME

dimanche 30 juillet à 17h

60%*

DE RABAIS SUR LE PLUS BAS PRIX MARQUÉ

*** ce rabais est valide à la succursale du 960 Ste-Catherine seulement**

7080 Avenue du Parc • Place Vertu

A. Gold & Sons

MasterCard VISA Interac

287731